

Les collèges de collectivités rurales ou éloignées

Les défis et les
perspectives d'avenir



À l'intérieur...



À l'intérieur :

Commentaires	3
Approchez qu'on parle un peu ... Ancrer le collège communautaire dans le cyberespace	4
Groupe de travail sur les services aux collectivités rurales ou éloignées	7
College of the North Atlantic Aller jusqu'au bout à Terre-Neuve et Labrador	8
Le Partenariat rural canadien	10
Certains enjeux pour les collèges en région au Québec	11
Un collège rural de Saskatchewan - Faire face au défi de l'économie du savoir	14
Regard neuf sur le rapport de 1997 sur les petits collèges de Colombie-Britannique - Point de vue sur les petits collèges ruraux	16
Activités	18
Ressources	19
Va-et-vient et prix	21

*Photo page couverture : avec la permission du College of the Rockies, Creston Campus

VOLUME 6 NUMÉRO 1

COLLÈGE CANADA, publié chaque année scolaire par l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), se trouve sur le réseau Internet à l'adresse www.accc.ca.

**Présidente du Conseil
d'administration :**
Pat Felker

Directeur général :
Gerald Brown

Rédactrice en chef :
Lorna Malcolmson

Traduction :
La Boîte à mots
Yvon Lepage

Rédactrice du français :
Debby Wilson

Distribution :
TTS Distributing

Impression :
J.F. Moore Lithographers

COLLÈGE CANADA, le bulletin d'information officiel de l'ACCC, est distribué gratuitement aux établissements membres de l'ACCC. Son objectif est d'informer les collèges et instituts, ainsi que leurs partenaires, des activités de l'association et de leur fournir un véhicule d'échange d'information à l'échelle nationale. Le personnel des établissements membres de l'ACCC est invité à transmettre à la rédactrice leurs actualités et communiqués de presse. Les informations publiées dans ce bulletin peuvent être reproduites sans autorisation à condition d'en mentionner la source.

Adresse :
Collège Canada
Association des collèges communautaires du Canada
1223 rue Michael nord, bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1J 7T2

Téléphone : (613) 746-2222, poste 3123
Télocopieur : (613) 746-6721
Courriel : lmalcolmson@accc.ca

L'ACCC est une société sans capital-actions conformément à la législation canadienne.

Imprimé sur papier recyclé.



Peine et passion

Les collèges de collectivités rurales ou éloignées

Qu'ils soient urbains, ruraux ou les deux à la fois, les collèges et les instituts canadiens jouent un rôle fondamental dans l'infrastructure et le développement socio-économique de leurs collectivités. Qu'ils collaborent avec les hôpitaux locaux, les viticulteurs du Niagara, les pêcheurs de l'Atlantique, les agriculteurs, les sociétés de robotique de Windsor ou l'industrie cinématographique de Toronto, ces établissements d'enseignement postsecondaire ont fait de l'engagement communautaire et du service à la collectivité de véritables traits caractéristiques.

On considère souvent que les collèges desservant les régions rurales ou éloignées du Canada sont au cœur du service à la collectivité et du bien-être socio-économique local. Si une collectivité a besoin de bâtir de nouvelles industries ou de créer des emplois pour assurer sa viabilité économique, le collège de l'endroit doit prendre le pouls de la situation et définir, concevoir et offrir les options de formation requises.

Mais à une époque caractérisée par l'urbanisation, la mondialisation et tout ce qui se termine en « isation », nos établissements éprouvent des difficultés à entretenir leur lien profond avec leur collectivité immédiate. En tant que Canadiennes et Canadiens, souhaitons-nous défendre leur mandat de service à la collectivité locale? Que faisons-nous après avoir constaté que les changements démographiques et l'économie du savoir n'ont pas le même effet sur les établissements desservant des collectivités rurales ou éloignées que sur les établissements de grands centres urbains?

Dans ce numéro de *Collège Canada*, nous abordons certaines des grandes difficultés avec lesquelles les collèges qui desservent des collectivités rurales ou éloignées du pays sont aux prises, et l'effet des grandes tendances sur l'ensemble du réseau. À la fois passionnés et diversifiés, les articles de ce numéro témoignent tous de la profonde conviction de leurs auteurs : les collèges doivent nécessairement et véritablement demeurer à vocation communautaire.

On y trouvera des exemples intéressants de la créativité et de l'innovation dont ces établissements font preuve et des luttes qu'ils doivent mener. Décrire l'énorme contribution des collèges et des instituts aux collectivités rurales ou éloignées représenterait une tâche colossale compte tenu de toutes les idées uniques et novatrices dont il faudrait parler. Comme il serait pratiquement impossible de rendre justice à chacun dans les pages de ce magazine, disons simplement que la majorité des collectivités rurales ou éloignées bénéficient énormément de l'engagement continu de leur collège local.

Parce qu'elle reconnaît l'importance de ces questions et leurs répercussions sur un grand nombre de ses membres, l'Association des collèges communautaires du Canada a créé le Groupe de travail sur les services aux collectivités rurales et éloignées. Ce groupe s'est donné pour mandat d'aider les établissements en question à mieux se faire entendre sur la scène nationale et de mettre en valeur le rôle essentiel qu'ils jouent dans 900 collectivités des quatre coins du pays. Le Canada n'est pas un pays composé d'une dizaine de grandes villes. Il est plutôt constitué de collectivités diverses, mais complémentaires, qui doivent entrer dans le 21^e siècle en étant conscientes de leurs contributions et de leur valeur respectives. ■

Gerry Brown
Directeur général, ACCC

Approchez qu'on parle un peu ...

Ancrer le collège communautaire dans le cyberespace

Par Michael Hill

Les collèges de collectivités rurales ou éloignées du Canada, tels qu'on les a créés et mandatés dans la plupart des provinces, sont toujours vivants. Mais le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils respirent difficilement. Leur rythme cardiaque diminue... leur pouls ralentit... Et il en va de même des principes et des idéaux qui ont donné naissance aux collèges communautaires du pays.

C'est fort? Certainement. Du sensationnalisme? Peut-être. Des sentiments de cette force se justifient s'ils amorcent un dialogue qui se fait attendre, et qui est essentiel à la prospérité du mouvement des collèges communautaires du pays. C'est en toute conscience que j'emploie le mot « mouvement », sachant très bien qu'il appartient à un vocabulaire dépassé. Ce mot évoque un changement social fondamental axé sur une vision cohérente de l'avenir et de ses possibilités. Nous vivons dans un monde qui s'urbanise, se centralise et se numérise rapidement, au nom d'un rôle à jouer dans l'économie mondiale et des avantages qu'il pourrait procurer. Faut-il traiter de sentimentaux, ou même de luddites, ceux et celles qui clament l'importance de l'espace et des lieux, du voisinage et de la communauté, des principes d'égalité et de justice sociale? Doit-on croire que leur discours serait incompréhensible aux personnes qui ont fait du cyberjargon leur langue d'usage?

Qu'advient-il alors de nos « vieux » problèmes de petitesse et d'éloignement, auxquels les collèges communautaires se posaient comme solutions à une société injuste et à une situation géographique à la fois à la base de notre identité et essentielle

à notre développement? L'importance de l'exploitation minière et forestière, de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage dans notre économie et notre définition de l'identité canadienne est en chute libre. Je ne dis pas que ça me désole, mais je demande seulement aux Canadiennes et aux Canadiens de réfléchir à ce phénomène. Je le demande non seulement aux personnes de collectivités rurales ou éloignées, mais à toute la population canadienne. Que deviendra le Canada dans une économie mondiale où la majeure partie de notre richesse est tirée de notre savoir et non de notre territoire?

Où sont rendues les idées et les principes qui ont mené à la création des collèges communautaires? Qu'advient-il de l'accès équitable et du développement social et communautaire dans un monde cybernétique?

À une certaine époque, les Canadiennes et Canadiens étaient perçus (et se percevaient eux-mêmes) comme des pionniers d'un vaste territoire nordique. De nos jours, il serait difficile de trouver un fonctionnaire influent, un grand bureaucrate ou un politicien charismatique qui apprécie vraiment le Canada des régions rurales ou éloignées. Y a-t-il un juge Berger qui se porterait comme nul autre

auparavant à la défense des intérêts du Nord et prônerait l'adoption de politiques et de lois qui protégeraient le Nord? Que devient l'identité canadienne à l'ère du numérique?

À quoi servira d'avoir des citoyens instruits et qualifiés si le nouveau monde à explorer et à bâtir est constitué de zéros et de uns flottant au-dessus d'un territoire virtuel? Qu'en est-il du mandat original des collèges, soit l'accès à l'éducation, à une époque où l'on prêche uniquement par les technologies qui permettent l'accès à la formation et à l'éducation de n'importe où, à n'importe quel rythme, à n'importe qui et n'importe où? Les nouvelles technologies sont-elles vraiment une panacée pour le Canada? La solution ne serait-elle pas plutôt liée à l'idée ancienne (et certes de plus en plus rare) selon laquelle nous progresserons grâce à l'interaction de vraies personnes, vivant en temps réel, à des endroits réels et travaillant dans un intérêt mutuel dans des unités organisationnelles, sociales et économiques non imposées appelées « collectivités »? Ces nouvelles technologies miraculeuses serviront-elles à favoriser le développement humain et les interactions sociales ou plutôt à remplacer et à transfigurer fondamentalement ces valeurs? Comble d'ironie, se pourrait-il que la technologie, bien involontairement, contribue à nous éloigner les uns des autres plutôt qu'à nous rapprocher?

Où sont rendues les idées et les principes qui ont mené à la création des collèges communautaires? Qu'advient-il de l'accès équitable et du développement social et communautaire dans un monde cybernétique? Les notions traditionnelles de voisinage

et de communauté ont-elles toujours leur place à une époque où les nouvelles technologies permettent à tout le monde de bavarder par-dessus une clôture électronique à la vitesse de la lumière, et où il suffit d'une connexion Internet pour faire du monde entier sa communauté?

Certains d'entre nous continuent à trimer dur, bêtement peut-être, pour que le rêve original se réalise. Nous sommes toutefois de plus en plus marginalisés et appauvris en raison de la sacro-sainte économie mondiale, vers laquelle tous se ruent avidement. Je parle de ceux et celles qui travaillent dans les collèges qui desservent les collectivités rurales ou éloignées du Canada. Même si les petits collèges desservant des territoires vastes et peu peuplés comptent pour la majorité des collèges du pays (une grande majorité, tant au niveau du nombre d'étudiants et d'étudiantes desservis, des ressources déployées que du nombre d'employés), ils ne représentent qu'une petite fraction de l'amalgame disparate que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de « collège ».

En toute franchise, ces données montrent que notre importance au sein du *réseau* collégial diminue d'un jour à l'autre. En fait, la menace s'étend même au-delà des chiffres dans un monde atteint par la folie des fusions. La solution la plus courante à une baisse des profits ou du financement public consiste à fermer les petites succursales de l'entreprise (campus) ou à fusionner des compagnies entières (collèges), et d'arroser le tout d'arguments convaincants sur la quête d'*efficacité* dans l'intérêt de profits accrus ou de la réduction de la dette ou du déficit. L'italique aux mots *réseau* et *efficacité* illustre combien ils sont devenus des euphémismes à éviter pour les travailleurs et travailleuses des collèges de collectivités rurales ou éloignées. Il fut un temps où l'objectif était de créer un groupe bien réparti et diversifié de collèges ayant un mandat régional, modèle que l'on considérait efficace, même élégant, quoique très décentralisé. « Ce n'est plus une formule rentable », entend-on. Ce à quoi je réponds : « Où devrions-nous mettre notre argent, alors? »

Il suffit de jeter un œil sur les derniers numéros de cette publication

pour trouver des articles portant sur les collèges qui « se positionne[nt] pour réussir dans une économie mondiale », qui sont « partenaires de [leur] milieu économique » et qui sont « au service des employeurs ». Le discours, qui ne porte pratiquement jamais sur des questions locales, sociales ou communautaires, semble unidirectionnel, et la discussion que j'essaie d'engager y est pour ainsi dire

absente. Qu'est-ce qui aurait bien pu pousser Paul Gallagher, le roi des collèges communautaires, à écrire en collaboration, en 1985, un article intitulé « A Vanishing Vision », puis à y revenir en 1999, quinze ans plus tard, en poussant davantage son propos et en l'illustrant de nouvelles expériences pour soutenir sa thèse? Cette vision « en voie d'extinction », comme disait Gallagher (1999), c'est celle des collèges communautaires à l'écoute de leur collectivité et en grande partie maîtres de leur destin. Mais il faut surtout se demander pourquoi on n'a pas parlé de sa thèse à l'époque, et pourquoi on n'en parle pas maintenant.

Nous semblons plus intéressés à construire des collèges *K-Mart* dirigés par de brillants PDG qui comprennent à la fois les fins rouages des marchés et du secteur privé, mais qui ne se sont fort probablement jamais demandé si un collège communautaire pouvait être autre chose qu'une entreprise. Les collèges sont-ils appelés à devenir des établissements où l'on offre des programmes et des services destinés à une société et à des gens que l'on considère comme des « créations » ayant pour seuls objectifs dans la vie de consommer et de produire?

Posez-vous la question suivante : Où êtes-vous le plus susceptible de rencontrer un directeur général de collège à tout moment de la journée? Probablement pas au sein de sa collectivité. On aurait plus de chances de le rencontrer dans un autre pays, à tenter d'attirer des étudiants étrangers, si lucratifs et si bon pour l'équilibre

budgétaire... ou dans l'une des grandes villes du sud du pays, en train d'assister à une réunion interminable ou à se mettre au fait des dernières technicités bureaucratiques. Ceux et celles d'entre nous qui travaillent dans l'arrière-pays ne sont-ils pas en train de renoncer à leur seul avantage concurrentiel en agissant de la sorte? Peut-être en fin de compte que notre seul rôle dans l'économie mondiale

consiste à répondre aux besoins locaux? Nous n'avons pas le pouvoir des gros établissements ni le statut, au sens traditionnel, et tous les avantages qui en découlent. Mais nous savons d'où nous venons et nous pouvons établir avec nos collectivités des relations étroites caractérisées par la confiance et la

compréhension. Peut-être était-ce là l'essence et la force véritable du *réseau* collégial tel qu'on l'a conçu à l'origine?

Se pourrait-il que nous soyons coupables d'aspirer au statut d'université et que nous perdions ainsi de vue le contexte de notre création et notre mission originale? Sommes-nous en train de nous laisser emporter par la vague et l'arrogance universitaire en essayant de suivre une voie du succès qui n'est pas la nôtre? « Mais, direz-vous, le grade est la monnaie reconnue et prisée en éducation, et nous resterons des citoyens de second rang si nous n'obtenons pas le droit de conférer des grades. » À quoi je réponds : « De quelle collectivité aspirez-vous à devenir un citoyen de premier rang? La communauté de chercheurs telle que définie par l'université, ou la collectivité que vous deviez desservir à l'origine? » Serait-il possible que la tradition universitaire, transmise depuis des générations, qui consiste à marquer un certain détachement par rapport à la collectivité « ordinaire », ait entraîné les collèges à *ne pas* participer à part entière à la vie économique et sociale des collec-

On voulait que les collèges « ne soient pas un prolongement de l'école publique ni une mini-université, mais une invention sociale, légitime et à part entière, ayant pour mandat de répondre à un besoin particulier créé par une société ultra complexe »

... suite à la page 6

... suite de la page 5

tivités qu'ils desservent? Où sont rendus les pionniers pour lesquels les collèges communautaires représentaient la « réalisation d'un rêve de service à la population », « un plus par rapport à l'ancien concept de collectivité de chercheurs de l'enseignement supérieur, quelque chose de différent »? On voulait que les collèges « ne soient pas un prolongement de l'école publique ni une mini-université, mais une invention sociale, légitime et à part entière, ayant pour mandat de répondre à un besoin particulier créé par une société ultra complexe » (Beinder, 1965) [traduction].

Est-il possible que les méthodes de financement actuelles des gouvernements et les formules qui en résultent contribuent à creuser un fossé entre les collèges et les collectivités parce qu'elles ne tiennent compte que du rôle d'enseignement proprement dit du collège et qu'elles interdisent (ou du moins découragent) l'utilisation des collèges à des fins de développement socioéconomique des collectivités?

Que deviennent l'éducation permanente, le développement communautaire et les programmes sociaux dans les collèges d'aujourd'hui? Plus souvent qu'autrement, ils sont relégués à des coins reculés et défavorisés du campus... « et en toute légitimité, car de nos jours, on n'y investit plus un sou », entend-on aussi. Le financement se présente maintenant sous forme d'« enveloppes » à l'odeur de pollution et de l'activité des grandes villes, et non au parfum de la terre fertile des prairies ni des pins qui s'élèvent dans le calme du Grand Nord. Le finance-

ment *par formule*, produit de la récession du début des années 80, et le financement *par enveloppe*, invention des forces centralisatrices des années 90, poussent les administrations de collèges à favoriser la croissance de leur effectif étudiant plutôt que celle de leur collectivité.

En évoquant l'argument convainquant du « collège axé sur les besoins des étudiants », on pourra maintenant se permettre d'oublier, en toute sécurité, notre mandat de service à la collectivité. Le prolongement logique de cette façon de penser pourrait nous amener à abandonner l'infrastructure d'enseignement actuelle dans les régions rurales ou éloignées du Canada, y compris les édifices et les ressources humaines, et à desservir un nombre toujours croissant d'étudiantes et d'étudiants de régions urbaines ou du cyberspace. Sommes-nous prêts à renoncer à ce que nous avons investi en installations, en matériel et en expertise humaine dans les collèges des collectivités rurales ou éloignées (qui constituent souvent l'une des ressources les plus riches des collectivités desservies) pour servir un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants plus efficacement? Est-il possible que les méthodes de financement actuelles des gouvernements et les formules qui en résultent contribuent à creuser un fossé entre les collèges et les collectivités parce qu'elles ne tiennent compte que du rôle d'enseignement proprement dit du collège et qu'elles interdisent (ou du moins découragent) l'utilisation des collèges à des fins de développement socioéconomique des collectivités? Et si c'était vrai, quelle différence est-ce que cela ferait dans une économie mondiale?

Regardez bien votre quartier. Arrivez-vous même à le définir? Y règne-t-il un esprit communautaire? Les gens ont-ils des objectifs communs et un sentiment d'appartenance à leur milieu? Est-ce bien important en fin de compte? L'endroit où l'on vit est-il si important à l'ère du numérique? Que sont devenues les ambitions et les valeurs initiales des Canadiennes et des Canadiens qui ont donné naissance aux collèges? Qu'est-ce que cela peut bien faire si les régions rurales ou éloignées du Canada dépérissent, pour autant que le capital

intellectuel et la richesse qu'elles produisent sont en croissance et qu'elles permettent ainsi au Canada de se positionner dans l'économie mondiale?

Je ne pose que des questions et je n'ai pas de réponses. Je suis d'avis que les réponses devraient émaner d'un dialogue national, car le bien-être et l'identité de toute la population canadienne sont en jeu. Il serait un peu ironique, mais tout à fait à propos que les malheurs actuels des régions rurales ou éloignées du Canada provoquent un tel dialogue. La nécessité est de notre côté. Nous devons nous transformer, transformer nos économies et nos collectivités sinon nous périrons. J'emploie des mots lourds de conséquences et je donne dans le sensationnalisme, soit. Mes arguments ne sont ni justes ni bien tournés, et mon parti pris est plus qu'évident j'ai bien peur. Je suis du Nord avant tout, c'est vrai. Je vous prie de me pardonner, mais ma collectivité a mal. Approchez donc qu'on parle un peu... ■

Michael Hill est directeur général du Northern College. Au cours des 19 dernières années, il a occupé diverses fonctions au sein des réseaux de collèges communautaires de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. M. Hill a servi de conseiller dans le cadre du projet University of the Highlands and Islands à Inverness (Écosse) pendant son année sabbatique en 1997-1998, et mène actuellement des études de doctorat sous la direction du professeur Urban Dahllöf de Uppsala University en Suède. Leurs recherches portent essentiellement sur les moyens de structurer et d'organiser les programmes d'éducation en région éloignée.

Références

- Gallagher, Paul, (1999). *A Vanishing Vision - Part II*. Manuscrit non publié.
- Beinder, Frank, (1986). Dans John Dennison et Paul Gallagher, *Canada's Community Colleges*, (p. 31), UBC Press.

Groupe de travail sur les services aux collectivités rurales ou éloignées

Par Brent Mills

Le Canada est un pays aux multiples réalités : nord-sud, français-anglais, autochtones-non-autochtones, riches-pauvres ne sont que quelques-unes de ses nombreuses dichotomies. Ce qui rend le réseau des collèges communautaires canadiens si attrayant, c'est son accessibilité universelle. Collectivement, nos collègues s'efforcent d'offrir aux citoyens de tous les milieux la possibilité de suivre des cours peu importe où ils habitent. Cette entreprise remarquable, tout comme le succès non moins exceptionnel que remportent nos collègues, sont loin d'être reconnus à leur juste valeur. Les citoyens et les décideurs du pays ne comprennent d'ailleurs pas toujours non plus la portée des répercussions actuelles et à venir du réseau collégial sur le développement social et économique des collectivités et des régions du Canada.

Même si les collèges canadiens ont beaucoup en commun, les réalités propres à chacune des régions du Canada créent nécessairement des différences au niveau des priorités des établissements et des difficultés organisationnelles. La plus intéressante des dichotomies canadiennes est sans doute celle qui distingue les collèges desservant de grandes populations urbaines des autres établissements.

À l'assemblée générale annuelle 2000 de l'Association des collèges communautaires du Canada et à la dernière Académie des directeurs généraux organisé par le Réseau des directeurs généraux des collèges, il est ressorti qu'un grand nombre d'établissements ne desservant pas de grands centres urbains ressentent le besoin d'accroître leur collaboration et d'intensifier leurs rapports pour apprendre à mieux se connaître. À la suite de ces discussions, l'ACCC a décidé d'organiser un symposium national à l'intention des petits collèges, qui a eu lieu à Courtney (Colombie-Britannique) en février 2001. Tenu au North Island College et coprésidé par Lou Dryden, directeur du collège hôte, et moi-même, le symposium a attiré des représentants d'une cinquantaine de collèges et a permis d'amorcer des discussions utiles et d'entreprendre des mesures concrètes. L'ACCC a en outre créé un Groupe de travail national chargé d'étudier le rôle des collèges de collectivités rurales ou éloignées et de recommander à l'ACCC des moyens qui aideraient les collèges à mieux jouer leur rôle. Le Groupe de travail s'est réuni deux fois et la prochaine réunion aura lieu en février 2002.

La première tâche des organisateurs du symposium et membres du Groupe de travail consistait d'abord à définir certains éléments. Comment fallait-il décrire les collèges auxquels s'adressait le symposium, et de qui le Groupe de travail allait-il défendre les intérêts? Nous n'avons pas encore répondu entièrement à ces questions. On a essayé « collèges de collectivités rurales ou éloignées » ainsi que « petits collèges », « petits collèges et collèges de collectivités rurales », « collèges de collectivités éloignées et nordiques », mais aucune de ces étiquettes ne convient vraiment. Nomenclature mise

à part, le Groupe de travail a déterminé que les collègues en question avaient certaines caractéristiques en commun :

1. Collectivement, ils représentent la vaste majorité des membres de l'ACCC;
2. Collectivement, ils desservent plus de 90 pour cent du territoire canadien;
3. Ils couvrent pratiquement toutes les collectivités des Premières Nations du Canada;
4. Leur bassin de clientèle respectif s'étale rarement jusqu'aux grands centres urbains;
5. Leur budget et leur effectif étudiant sont souvent assez modestes;
6. Ils desservent généralement des collectivités dont l'économie repose sur l'agriculture et les ressources naturelles;
7. Leur situation géographique et leur éloignement réduisent souvent l'accessibilité au moins pour une partie de la population étudiante;
8. Ils sont souvent situés dans des régions dont la population est en baisse;
9. Les campus et points de service multiples ne sont pas rares;
10. Ils sont plus souvent aux prises avec des faibles taux d'inscription que des listes d'attente et subissent des pressions financières en raison du petit nombre d'étudiantes ou d'étudiants par classe et du faible ratio étudiant/enseignant;
11. Les collectivités desservies s'attendent à ce que les collègues et leur personnel fassent preuve de leadership et prennent des initiatives de développement socioéconomique;
12. Les gouvernements sous-estiment fréquemment l'influence énorme et bénéfique de ces collèges dans leur région respective.

Par ce symposium, devenu activité annuelle, on a voulu permettre aux collèges de partager leurs pratiques exemplaires et d'établir des collaborations dans l'intérêt de leur population étudiante et de leurs collectivités. À l'instar de nombreux mouvements coopératifs issus des régions rurales du Canada, nous reconnaissons que l'union fait la force et qu'il serait irréfléchi de ne pas coopérer. Nous avons l'obligation de trouver des moyens d'offrir une gamme suffisamment vaste de cours de qualité pour que les populations des régions rurales ou éloignées soient aussi bien desservies par le réseau des collèges du Canada que les populations de grands centres urbains. L'élaboration de programmes conjoints, le courtage de programmes, la formation à distance, l'apprentissage assisté par des moyens technologiques et autres modes de collaboration nous fourniront sans aucun doute des éléments de solution. À mesure que nous apprendrons à nous connaître, nous

... suite à la page 9

College of the North Atlantic

Aller J U S Q U ' A U B O U T à Terre-Neuve et Labrador

Par Pamela Walsh

Le College of the North Atlantic (CNA) de Terre-Neuve gère 18 campus qui desservent une région équivalant à trois fois la superficie totale des provinces maritimes. Le collège est membre du Consortium des collèges communautaires provinciaux de l'Atlantique, dont font partie non seulement les quatre collèges provinciaux de l'Atlantique, mais aussi les ministères provinciaux responsables de l'enseignement supérieur. De par la diversité de ses membres, le Consortium favorise le dialogue entre les collèges et les provinces. Les collèges communautaires sont ainsi à même de discuter avec les gouvernements provinciaux des difficultés qu'ils éprouvent à répondre aux besoins de leurs collectivités rurales ou éloignées respectives et à atteindre les objectifs publics d'accessibilité et de service à la collectivité.

Développement économique

Étant le seul collège public de la province et offrant plus de 70 programmes à plein temps d'un, deux ou trois ans à quelque 10 000 étudiantes et étudiants équivalents temps plein (ÉTP), le CNA s'attend à jouer un rôle primordial dans le programme de développement économique de Terre-Neuve et Labrador.

La planification stratégique axée sur le développement économique de Terre-Neuve et Labrador est le mandat principal des conseils de développement économique régionaux créés par le gouvernement. La province a été divisée en 20 régions ou zones géographiques, chacune desservie par son propre conseil. Chacune de ces zones est également desservie par un campus du CNA.

Des administrateurs et d'autres employés des campus font partie de ces conseils ou de leurs sous-comités. Comme les conseils dressent des plans de développement économique visant des secteurs potentiels de leurs régions respectives, le CNA a non seulement un accès direct aux plans, mais il peut aussi les utiliser pour orienter sa propre planification stratégique. Reste à trouver le juste équilibre entre la nécessité de répondre aux besoins de la collectivité immédiate et celle d'atteindre les objectifs de développement économique et humain plus généraux de la province.

Pour arriver à cet équilibre, le CNA mise particulièrement sur sa capacité d'être souple et de pouvoir adapter son offre selon les besoins de la main-d'œuvre. Une telle souplesse n'est cependant pas toujours possible,

en raison notamment d'une infrastructure déficiente ou de ressources inadéquates. Malheureusement, les établissements appauvris se voient parfois obligés de laisser passer de belles occasions.

Renforcement des capacités

La plupart des collèges doivent constamment être à l'affût des occasions de renforcer leurs capacités. Le College of the North Atlantic a constaté qu'en collaborant avec d'autres établissements, des organismes, le secteur privé et les gouvernements, il augmente sa capacité de partager et d'acquérir des ressources, il accroît la sensibilisation au rôle du collège dans le développement économique et humain et il peut décrocher davantage de contrats de formation.

Par exemple, le campus le plus septentrional du CNA, dans l'ouest du Labrador, offre un programme de trois ans de minéralurgie et de traitement des minerais, en partenariat avec le plus gros employeur de la région, la Compagnie minière IOC, et son syndicat. Ce programme, conçu et donné en collaboration, a vu le jour pour parer à un grand nombre de retraites imminentes prévues par la compagnie. Cette dernière offre un stage rémunéré de 15 semaines aux étudiants pendant chacune des trois années du programme. Le syndicat se charge de la formation en entreprise, et le collège, de la formation théorique. En avril 2000, la Compagnie minière IOC et les Métallurgistes unis d'Amérique ont remporté le prix du meilleur employeur de jeunes au Canada à l'occasion du symposium *Partenaires 2000 - Mariage de l'éducation et de l'économie locale* du Conference Board du Canada.

Voici quelques stratégies de renforcement des capacités auxquelles a déjà eu recours le CNA :

- exploiter les forces de ses collectivités et de ses campus par la création de « centres d'excellence » dans les domaines de l'aviation, du multimédia, des ressources naturelles, de la musique, de l'enregistrement et des arts visuels, des techniques de génie et des métiers;
- maintenir les programmes de base dans chaque campus pour conserver une masse critique de ressources sur lesquelles les collectivités peuvent compter;

- miser davantage sur les occasions d'affaires internationales;
- recourir au téléenseignement.

Pour faire face aux fluctuations démographiques et aux pénuries de main-d'œuvre, les collèges doivent renforcer leurs capacités en travaillant étroitement avec le secteur privé pour offrir de la formation adaptable faisant appel à des techniques diverses. Au cours des cinq dernières années, le CNA a considérablement augmenté le nombre de cours et de programmes offerts à distance. Une centaine d'enseignants et d'enseignantes donnent des cours en ligne à près de 2 000 étudiants et étudiantes de 223 collectivités.

Avantages du volet international

Le College of the North Atlantic a constaté que ses efforts de renforcement des capacités commençaient aussi à porter fruit du côté de ses activités internationales. On tient souvent pour acquis que les collèges de collectivités rurales ou éloignées ne peuvent être concurrentiels de ce côté. En mai 2001, toutefois, le College of the North Atlantic a décroché le plus gros contrat de formation international jamais conclu par un établissement d'enseignement post-secondaire canadien. Selon cette entente d'une durée de dix ans et d'une valeur dépassant les 500 millions de dollars, le College of the North Atlantic, choisi par l'État du Qatar, ira établir un centre d'excellence en

technologie dans cet état d'ici septembre 2002.

En plus de reconnaître la qualité des programmes et l'expertise du personnel du CNA, qui sont des caractéristiques propres à de nombreux collèges du Canada, le gouvernement du Qatar a été impressionné par l'engagement et le dynamisme du collège envers le développement économique de la province. À titre d'exemple, le collège a grandement contribué au recyclage des Terre-Neuviens suite à l'effondrement de l'industrie de la pêche à la morue du Nord en 1992.

Réduire l'éloignement

Pour un collège constitué de campus desservant un territoire avoisinant le demi-million de kilomètres carrés, les frais relatifs aux déplacements sont considérables. Il est difficile et coûteux de regrouper les gens pour faire de la planification. Au cours de l'exercice 2000-2001, le coût total brut des frais de déplacements du CNA s'élevait à 1,83 million de dollars.

Sans nier l'utilité de la téléconférence, le CNA s'est doté d'un système de vidéoconférence, qui, via l'intranet du collège, permet à ses campus de communiquer entre eux, soit à deux, soit à plusieurs. Le système multipoint permet l'accès simultané à 16 campus différents et sert présentement à des fins administratives et de perfectionnement professionnel.

Faire face à la musique

Quatre facteurs sont responsables de

la réussite du CNA à surmonter certains des obstacles auxquels sont confrontés les collèges de collectivités rurales ou éloignées. Premièrement, le collège a réagi rapidement en modifiant ses programmes de base pour profiter de nouvelles occasions d'affaires. Deuxièmement, il a établi des relations de travail positives avec les collectivités qu'il dessert, le secteur privé ainsi que le gouvernement provincial et ses organismes. Troisièmement, il a adopté une position stratégique sur le marché des contrats de formation. Et quatrièmement, il a investi des ressources considérables dans l'établissement d'un réseau haute vitesse et le développement de cours et de programmes destinés à Internet pour répondre aux besoins croissants de formation de la main-d'œuvre. ■

Pamela Walsh est directrice générale du College of the North Atlantic depuis deux ans. Auparavant, elle a été sous-ministre adjointe responsable de l'enseignement supérieur au gouvernement de Terre-Neuve et Labrador, et a occupé des postes de directrice des programmes, de directrice de l'éducation permanente et d'enseignante au sein du réseau collégial de la province. Cette année, Mme Walsh a été nommée au Groupe de travail national sur les services à large bande. Ce Groupe de travail autonome a conseillé le gouvernement du Canada sur la façon de rendre les services Internet à large bande et à haute vitesse accessibles à toutes les collectivités canadiennes d'ici 2004. Le Groupe a soumis son rapport final en juin 2001.

... suite de la page 7

pourrons réaliser ensemble des projets stimulants et prometteurs.

Cependant, le mandat du Groupe de travail sur les services aux collectivités rurales ou éloignées est un peu plus « politique ». Nous devons poser comme hypothèse de départ que les collèges et les collectivités qu'ils desservent auraient tout intérêt à ce que les gouvernements fédéral et provinciaux et les décideurs locaux aient une compréhension plus globale et plus claire du travail et de la capacité de ces collèges. Il ne fait nul doute que les collèges peuvent jouer un rôle prépondérant dans la revitalisation et le développement socioéconomique de leurs collectivités. Mais l'heure des petites collectivités sonnera à nouveau, croyons-nous. Les collèges pourraient contribuer à devancer ce moment, à aplanir les difficultés de transition et à élargir le volet d'activités économiques du nouveau Canada rural.

Fort de cette compréhension et de cet engagement, le Groupe de travail souhaite faire des recommandations qui aideront l'ACCC à faire pression avec plus de vigueur et d'efficacité auprès des gouvernements et à convaincre les instances fédérale et provinciales de l'importance des collèges des collectivités rurales ou éloignées. Nous voulons mieux faire reconnaître les capacités de nos établissements et obtenir un financement à la mesure des rôles que jouent les collèges dans le développement économique des collectivités qu'ils desservent. Même si le Groupe de travail n'en est qu'à ses débuts, nous savons déjà que le gouvernement fédéral y prête une oreille attentive. ■

Brent Mills est directeur général du Assiniboine Community College de Brandon (Manitoba) et président du Groupe de travail sur les services aux collectivités rurales ou éloignées.

Le Partenariat rural canadien

En ce début de siècle, « développement durable » est le mot d'ordre des collectivités rurales ou éloignées du Canada. Le gouvernement du Canada et les collèges communautaires du pays contribueront grandement à favoriser ce développement.

Tout d'abord, il est essentiel d'investir dans le « perfectionnement » des collectivités, notamment par la formation des dirigeants, la formation de la main-d'œuvre, l'alphabétisation et la création d'emplois pour les jeunes. Les collèges communautaires et les gouvernements doivent répondre à ces besoins, en collaboration avec les citoyens et citoyennes, les collectivités rurales ou éloignées et le secteur privé.

Depuis 1998, le gouvernement fédéral travaille avec les populations rurales du Canada, par l'entremise du Partenariat rural canadien, pour aider ces populations à surmonter les difficultés qui leur sont propres. Le Partenariat rural canadien, dont le secrétariat est établi à Agriculture et Agroalimentaire Canada, veille à ce que l'on tienne compte davantage des problèmes et des préoccupations des régions rurales dans l'élaboration et l'application des politiques et des programmes fédéraux. Grâce au Dialogue rural, l'un des principaux éléments du Partenariat rural canadien, les Canadiennes et les Canadiens ont fait valoir clairement qu'ils souhaitent l'adoption de mesures émanant de la base qui miseraient sur leur actif et leurs forces pour favoriser le développement durable des collectivités. De telles mesures permettent aux citoyens et aux citoyennes des régions rurales de travailler ensemble et de faire des choix éclairés sur la viabilité à long terme de leur collectivité, tout en tenant compte de facteurs environnementaux, économiques, sociaux et culturels. Mais comment les fonctionnaires fédéraux mesurent-ils les effets de leurs initiatives sur le développement durable du Canada rural?

Pour scruter leurs politiques et programmes à l'aide d'une « lentille rurale », les ministères et organismes fédéraux se servent principalement de deux instruments : la *Liste de contrôle de la lentille rurale*, ainsi que les principes et la vision contenus dans le *Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural*. Ces outils ont été élaborés à partir d'idées exprimées par les Canadiens et les Canadiennes dans le cadre du Dialogue rural. À l'aide de ces instruments, il est possible d'évaluer les incidences des nouveaux programmes, politiques et services du gouvernement fédéral sur le Canada rural, avant même qu'ils ne soient approuvés et mis en application. De cette façon, on pourra vérifier l'accessibilité de ces programmes et services dans les régions rurales ou éloignées et de voir si le processus décisionnel pourrait être exercé au niveau local.

Les collèges sont fermement enracinés dans les collectivités qu'ils desservent. Ces établissements jouent depuis longtemps un rôle clé dans le développement com-

Par Lynden Johnson

munautaire, particulièrement en milieu rural, où les collèges contribuent à former des leaders issus du milieu et de la main-d'œuvre qualifiée grâce à des programmes d'apprentissage et d'éducation permanente, souvent à l'aide de cours adaptés aux besoins locaux. En outre, le niveau de scolarité des populations rurales est inférieur à celui des populations urbaines, et ce sont les collèges communautaires qui, en se chargeant de l'éducation permanente, remédient partiellement à la situation. Les collèges sont aussi essentiels au développement économique régional en raison des liens très étroits qu'ils ont tissés avec les entreprises et les sociétés de leurs collectivités.

En faveur de mesures de développement centrées sur la collectivité, le gouvernement fédéral a investi dernièrement des ressources qui contribueront à asseoir les bases de collectivités saines et à rehausser la qualité de vie au Canada rural. Les gens, les infrastructures physiques, les technologies environnementales, le développement économique et la connexion des Canadiennes et Canadiens de régions rurales à l'économie du savoir sont au cœur de cet investissement. Voilà une mesure, qui, comme d'autres initiatives et programmes fédéraux dans les secteurs de la santé et de la sécurité, de l'agriculture, du transport, des ressources naturelles, de l'environnement, ou concernant les peuples autochtones, contribue à la protection et à la promotion de la structure des collectivités rurales ou éloignées.

Le Canada en entier profiterait de collectivités rurales en santé, car leur rôle dans l'économie « traditionnelle » ou la nouvelle, leur saine gestion de nos ressources naturelles renouvelables et leur contribution à la diversité culturelle améliorent la qualité de vie de tout le monde. Mais il reste encore beaucoup à faire pour assurer le développement durable des collectivités rurales. L'économie du savoir, par exemple, lève la barrière des distances, tant au pays que sur la planète, mais l'apprentissage continu et l'accès à une connexion haute vitesse sont indispensables à la participation. Chaque collectivité subit des pressions différentes et doit faire ses propres choix. Le leadership communautaire, la collaboration et la planification sont essentiels au progrès.

Les gouvernements et les collèges communautaires offrent aux collectivités rurales ou éloignées des services qui proviennent des collectivités *elles-mêmes*, en tant que *membres* de ces collectivités. Et à ce titre, ils ont de nombreuses occasions de collaborer afin de veiller à ce que les collectivités rurales ne soient pas laissées pour compte et qu'elles soient en mesure de contribuer pleinement à l'essor et à la stabilité du Canada. ■

Lynden Johnson est directeur exécutif du Secrétariat rural. Présentement, il est détaché au Secrétariat de l'ACCC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Partenariat rural canadien, rendez-vous au www.rural.gc.ca.

Certains enjeux pour les collèges en région au Québec

Par Gilles Bacon

À la fin des années soixante, le Québec a fait des choix en matière d'éducation postsecondaire : l'accessibilité géographique et l'accessibilité financière. Cela a entraîné l'implantation de 48 cégeps sur l'ensemble du territoire qui dispensent leurs programmes à quelque 150 000 élèves. Le choix de la gratuité a entraîné des modes de financement par l'État, ainsi qu'une normalisation croissante et uniforme.

Or, la population n'est pas distribuée également sur le territoire, de sorte que certains collèges urbains reçoivent une clientèle étudiante de l'ordre de 9 000 élèves, alors que d'autres collèges des régions éloignées atteignent à peine 600 élèves. Entre ces deux balises existent des cégeps de toutes les tailles, la moyenne se situant entre 2 000 et 3 000 élèves. Cette disparité de situation géographique et de proportion, dans un contexte de normes équivalentes pour tous, crée évidemment des enjeux à l'avantage ou au désavantage des uns et des autres.

Les modes de financement

Des réductions progressives dans les allocations aux cégeps ont touché plus durement les collèges de petite taille que les établissements plus grands des centres urbains. La compression dans l'allocation fixe (voir *tableau 1*) au plus gros collège du réseau, situé à Montréal, n'a représenté que 2,5 pour cent de l'allocation FAB alors que celle du plus petit, situé en région, a atteint 15,3 pour cent.

La taille des collèges en région, leurs relations étroites avec leurs milieux respectifs, ainsi que leur éloignement, donnent lieu à des revendications en faveur de modes de financement et de conditions de travail

Tableau 1

Les cégeps du Québec sont financés par l'État à partir d'un modèle que l'on désigne sous le vocable de FABES dans lequel :

le **F** tient lieu d'un montant fixe, identique pour toutes les institutions;

le **A** finance les activités autres que la rémunération des enseignants, en fonction de la clientèle;

le **B** finance l'entretien des bâtiments au prorata des mètres carrés;

le **E** représente la masse salariale des enseignants en fonction du nombre d'élèves par programme;

le **S** finance des projets spéciaux.

qui en tiennent compte. Afin de faire valoir leurs intérêts, le Regroupement des collèges de petite taille a été créé au sein de la Fédération des cégeps. Ce groupe représente 17 collèges de région et un seul collège urbain, tous des établissements de 2 000 élèves et moins.

Une grande partie de l'allocation financière consentie par le ministère de l'éducation aux cégeps est directement proportionnelle au nombre d'élèves. Depuis 1994, la clientèle du réseau est en baisse de six pour cent et les baisses démographiques sont plus importantes chez les collèges de région. Les régions les plus touchées sont la Gaspésie (30 pour cent), la Côte Nord (23 pour

cent), l'Outaouais et la Mauricie (14 pour cent) et le Bas-Saint-Laurent (13 pour cent). Cela a un effet direct d'à peu près la même proportion sur la partie proportionnelle de notre allocation alors que nos coûts sont en grande partie incompressibles.

À la suite de représentations par le Regroupement des collèges de petite taille, la Fédération et le ministère de l'Éducation ont convenu de réétudier la composition de la partie fixe de l'allocation financière et de limiter la diminution du financement à 15 pour cent d'une clientèle de référence et la baisse à 15 pour cent sera accompagnée de compensations. Bien que cette solution soit acceptable, les compensations sont insuffisantes. Ainsi, au Cégep du Rivière-du-Loup, il est prévu que notre compensation en 2001-2002 sera de 22 300 \$ alors que nos pertes d'allocations proportionnelles par rapport à 1994 seront de l'ordre de 200 000 \$ en 2001 dues à la baisse de la clientèle étudiante.

Traditionnellement, le financement de la masse salariale des enseignantes et des enseignants était calqué sur les obligations des cégeps découlant des conventions collectives. Il y a quelques années, le modèle de financement a été modifié en faveur d'une fonction linéaire, par programme. Le nombre d'enseignants dans un programme est ainsi une fonction linéaire du nombre d'élèves dans ce programme. Étant donné que les obligations conventionnées sont demeurées, les collèges ont dû réagir en maximisant le nombre d'élèves par groupe, contingentant volontairement certains programmes pour éviter de créer des groupes avec un nombre insuffisant d'élèves, fermant des options multiples dans certains programmes et diminuant la variété des cours complémentaires.

Même dans ce contexte d'une gestion extrêmement serrée, plusieurs collèges sont demeurés déficitaires au budget de l'enseignement et cela est généralement dû au nombre insuffisant d'élèves dans certains programmes. Pour que ce modèle soit financièrement viable, il faut un minimum d'une soixantaine d'élèves dans un programme. Or, dans les régions qui sont en baisse de clientèle, on retrouve de nombreux programmes

... suite à la page 12

... suite de la page 11

en deçà de ce seuil, avec les conséquences financières qui en découlent. Nous ne pouvons pas simplement fermer ces programmes pour plusieurs raisons :

- les programmes sont peut-être en difficulté conjoncturelle temporaire et il faut travailler à ce que la situation se replace;
- les collèges assumaient eux-mêmes le coût de la mise en disponibilité d'enseignantes et d'enseignants (80 pour cent du salaire versé). La convention collective prévoit qu'on ne peut contraindre la personne mise en disponibilité à accepter un poste dans un autre collège, à moins qu'il se situe dans un rayon de 50 km (ce qui n'est pas le cas de la plupart des collèges en région). Quant à devoir assumer de toute façon le salaire du personnel enseignant, les collèges ont préféré maintenir les programmes en difficulté de financement;
- compte tenu des revenus familiaux et d'autres facteurs, la clientèle des collèges en région n'est pas très mobile, ce qui impose à ces collèges la responsabilité d'offrir une carte de programmes la plus appropriée et la plus riche possible.

Les incitations financières et/ou ministérielles à fermer des programmes en insuffisance de clientèle entraînent malheureusement un appauvrissement croissant de l'offre de formation en région. L'accessibilité à un prix; et c'est ce prix qu'il faut établir et consentir à payer. Le financement pour la masse salariale des enseignantes et des enseignants devrait offrir des garanties de financement des programmes à faible clientèle, au moins pour quelques années.

Même si les collèges en région n'ont pas le monopole des programmes à clientèle insuffisante, en ville la mobilité de la clientèle et du personnel permet certaines solutions. En région, il nous faut trouver et implanter des solutions appropriées et examiner comment se fait-il que certains collèges soient parvenus à éviter des déficits. Cela tient presque

du miracle et/ou de la chance! et a notamment été possible grâce :

- à une gestion proactive et très serrée;
- à la collaboration du milieu;
- à la collaboration des employées et employés; et
- en faisant preuve d'innovation au chapitre des activités auto-financées.

Il existe également une mesure financière particulière pour compenser l'éloignement, versée dans le cadre d'une allocation spécifique, pour les coûts engendrés par les frais de transport et les déplacements administratifs, les frais reliés au transport des marchandises et les frais de service pour les collèges éloignés de Québec ou de Montréal. En fonction d'un facteur d'allocation et d'un ratio de distance, 17 cégeps se partagent ainsi 1,2 million de dollars annuellement. Dans quatre cas seulement, ce montant représente plus de 100 000 \$. À Rivière-du-Loup, cela représente 32 000 \$, sur une allocation totale de l'ordre de 12 millions.

La situation géographique et la clientèle

Les avantages et les inconvénients de la situation géographique des collèges en région sont plus partagés qu'en regard du financement. Des études réalisées dans le Bas-Saint-Laurent ont démontré que la clientèle en provenance des écoles secondaires s'inscrivait au cégep local de la même ville dans des proportions de 90 à 95 pour cent. La clientèle locale est donc très fidèle pour des raisons de proximité, de coût, de sentiment d'appartenance, de la carte des programmes offerts, etc. Par contre, dans les villages plus éloignés où la distance oblige les élèves à quitter la résidence familiale de toute façon pour fréquenter le cégep, cette proportion oscille plutôt entre 60 et 80 pour cent. Nous estimons que nous perdons ainsi quelque 20 pour cent de la clientèle de notre bassin de recrutement au profit de collèges urbains. Pour compenser ces pertes, la plupart des collèges en région offrent des programmes particuliers et à recrutement davantage provincial. Cependant, depuis quel-

ques années, les nouvelles autorisations pour ce type de programmes ont été très rares, voire inexistantes en région et ce, pour plusieurs raisons :

- le coût de nouvelles implantations dans un contexte budgétaire restreint;
- un paradigme d'adéquation formation-emploi régional favorisé par le ministère de l'Éducation;
- la diminution des clientèles;
- l'hésitation des collèges eux-mêmes, dans le cadre des règles de financement applicables.

Les entreprises

Compte tenu de la proximité, les entreprises et leur direction nous sont beaucoup plus accessibles qu'elles ne le seraient dans un contexte urbain, ce qui constitue un avantage au niveau de la recherche de partenariat pour certaines activités. D'autre part, elles sont généralement plus petites, souvent très diversifiées, moins riches et hésitantes à investir dans la formation.

Notre concurrence avec des services de formation privés nous attire parfois des critiques. Nous nous devons donc d'être prudents dans nos offres de services aux entreprises et tenir compte de ce contexte particulier. Certains collèges de région peuvent être favorisés par la proximité de grandes entreprises comme Bombardier à La Pocatière, l'Alcan au Saguenay, les Papetières en Mauricie, ou par leur centre provincial d'expertises comme l'Institut maritime de Rimouski. Ces collèges s'exposent par contre à devenir tributaires d'un seul secteur industriel, avec les risques associés aux cycles de ce secteur. Pour les autres cégeps, une des solutions réside dans le développement de produits « à large clientèle » dans des secteurs d'expertises qui leur sont propres, et aussi dans des alliances stratégiques avec des firmes privées de consultation.

Les relations avec le milieu

Les milieux dans lesquels sont implantés les collèges de région sont « tissés très serrés » et cela, en proportion inverse de la taille de la ville. Le collège est fréquemment la plus haute instance locale en éducation et

est perçu comme un pivot du développement local sur les plans économique, social, culturel et sportif. Les retombées économiques directes dans la communauté sont dans l'ordre de 15 000 \$ par élève, par année. Les élèves constituent aussi un important bassin de recrutement pour des emplois à temps partiel; la présence d'employés de diverses qualifications enrichit le savoir de la communauté et souvent, ce sont les collèges qui disposent des infrastructures locales en matière d'activités culturelles et sportives. Enfin et surtout, la proximité de l'enseignement postsecondaire est un avantage considérable pour les jeunes et les parents, et les employeurs y trouvent une source précieuse de main-d'œuvre qualifiée. Dans ce contexte, le collège peut toujours compter sur la communauté pour l'appuyer dans ses projets. D'autre part, cette communauté demeure très sensible et prête à intervenir devant tout danger qui pourrait menacer « son » collège.

Cette intensité des relations du collège avec son milieu a aussi un envers de médaille : l'obligation pour le collège d'être performant, de jouer pleinement et efficacement son rôle de support au développement local sous l'observation attentive et parfois critique des médias locaux et de l'ensemble de la population. Ces obligations peuvent entraîner des coûts associés au prêt de locaux et d'équipement ou à la participation active du personnel auprès d'instances locales de même qu'à la réalisation de projets ponctuels tels les compétitions sportives, les expositions, les concours ou les activités bénévoles.

Pour des raisons historiques, fortuites ou circonstancielles, plusieurs cégeps de région sont propriétaires d'infrastructures culturelles et sportives qu'ils doivent entretenir et opérer. Certains établissements arrivent à équilibrer le budget de ces infrastructures en partenariat avec leur collectivité, mais certains doivent supporter des déficits d'opération importants malgré des ententes de partenariat avantageuses.

Cette réalité de coûts, de temps et d'exposition à la critique n'est pas, à date, prise en compte dans notre financement et encore moins dans les conditions de travail de notre personnel. Pour le moment, le

Regroupement des collèges de petite taille se propose de documenter davantage cette problématique et d'organiser un événement de type colloque afin de déterminer certaines solutions.

L'éloignement

Sauf exception, la taille des collèges a tendance à diminuer au fur et à mesure que l'on s'éloigne des grands centres urbains. Est-ce que ce facteur d'éloignement est justement pris en compte dans le financement qui nous est accordé et dans les conditions de travail offertes au personnel? Voilà l'enjeu.

Pour le personnel syndiqué, les conditions salariales sont à toute fin pratique les mêmes pour l'ensemble des collèges, sauf pour quelques avantages reliés à l'éloignement et/ou l'isolement. Leur rémunération, dans l'ensemble, est reliée au nombre d'années de scolarité, d'expérience et à la classification d'emploi. Pour les cadres, il y a essentiellement trois classes salariales reliées aux nombres d'élèves dans le collège en faveur, bien sûr, des plus gros collèges. Cependant, les écarts ne sont pas très importants : 2,6 pour cent entre le plafond de la plus basse et celui de la plus haute échelle de classification. Il en est autrement pour les directeurs généraux et les directeurs des études où on constate un écart de près de 20 pour cent entre les plafonds des deux classes limites, en faveur des plus gros collèges.

Le personnel syndiqué et les cadres reçoivent une prime de disparité régionale, en vertu de laquelle des montants annuels de 4 000 à 16 000 \$ peuvent être versés, selon le lieu de travail et la situation familiale. Les lieux visés comportent des caractéristiques d'isolement plutôt que d'éloignement.

Les conventions collectives du personnel prévoient des frais de perfectionnement de même que certaines majorations de ces frais pour tenir compte de l'éloignement. Toutefois, dû à l'insuffisance du montant touché par les cégeps pour défrayer les frais de déplacement, de séjour et les frais d'inscription comparé aux coûts actuels (sans même compter les coûts de remplacement qui sont

assumés par le collège), nous sommes obligés de favoriser les activités de perfectionnement de très courte durée ou à distance. Quant aux cadres, il appartient au collège d'établir sa politique et d'en assumer les frais.

Un sondage récent et portant sur les mouvements du personnel hors cadre entre les collèges a démontré hors de tout doute une migration importante des hors cadres (directeurs généraux et directeurs des études) des collèges de petite taille pour des collèges de plus grande taille et ce, vers le même poste. Bien sûr, l'inverse ne se produit pas; de sorte que les collèges de petite taille servent en quelque sorte de « pépinière » pour les cadres supérieurs et ce, à grand coût et à grand risque. Cette problématique est donc au plan de travail de l'année en cours à la Fédération des cégeps et à l'Association des cadres.

Conclusion

Comme dans bien d'autres cas nous concernant, les intentions et les modèles sont au rendez-vous... mais pas nécessairement les sous. La gratuité scolaire au collégial nous cantonne dans une grande dépendance de l'État pour notre financement (environ 80 pour cent de nos budgets). Cette dépendance a entraîné une normalisation croissante et uniforme de nos pratiques et de nos conditions de travail. Dans ce contexte, il nous semble que nos particularités qui ont trait à notre taille, à nos relations avec le milieu ainsi qu'à notre éloignement ne sont pas ou sont insuffisamment prises en compte dans notre financement, dans nos conditions de travail et même dans l'offre de formation autorisée. Dans ce contexte, il est normal que nos enjeux se traduisent par des revendications à ces égards. À la limite, il y a lieu de se demander si notre mode de représentation par une seule Fédération pour l'ensemble des cégeps est approprié à notre situation. ■

Gilles Bacon est le directeur général du Cégep du Rivière-du-Loup. Il est président du Regroupement des collèges de petite taille depuis un an et membre du Groupe de travail sur les services aux collectivités rurales ou éloignées.

Un collège rural de Saskatchewan – Faire face au défi de l'économie du savoir

Par Fay Myers

À mesure que le 21^e siècle transforme le monde en société du savoir, les gens ressentent de plus en plus le besoin de faire des études et d'acquérir des compétences hautement spécialisées. Cette tendance générale a une incidence même sur les collectivités rurales les plus petites et les plus éloignées de provinces comme la Saskatchewan. Les fluctuations démographiques, les pénuries de main-d'œuvre spécialisée et les changements économiques font de l'éducation permanente un atout essentiel, qui amène les enseignantes et les enseignants se transformer en « facilitateurs de connaissances ».

S'étant donné comme mandat « d'offrir une éducation permanente correspondant aux besoins de la population adulte, des collectivités et des organismes qui souhaitent s'adapter à des milieux en évolution », le Parkland Regional College est devenu le « facilitateur de l'apprentissage » du Centre-Est de la Saskatchewan.

Parkland, qui fait partie d'un réseau de neuf collèges régionaux, n'accorde pas de crédits. Il est plutôt courtier de programmes d'autres établissements qui en accordent. Donnant 600 cours par année à une population rurale atteignant presque 65 000 habitants répartis dans plus de 50 collectivités couvrant près de 10 605 milles carrés, ce collège joue un rôle clé dans une stratégie de revitalisation rurale vigoureuse, car il contribue au développement socioéconomique local et régional.

Régi par la loi sur les collèges régionaux du gouvernement de la Saskatchewan, Parkland a un mandat communautaire. Il répond directement aux besoins des collectivités qu'il dessert. Mais les préoccupations et difficultés des établissements et organismes de services se transforment dès que changent les conditions socioéconomiques de la Saskatchewan rurale. Au nombre des difficultés avec lesquelles la province et le Collège sont aux prises, mentionnons une pénurie de main-d'œuvre

croissante; le faible niveau de scolarité des adultes; les besoins de formation d'une population autochtone en croissance rapide; le passage vers une économie du savoir; des exigences accrues de responsabilité et de gestion du rendement dans une optique d'efficacité des établissements.

En Saskatchewan rurale, les fluctuations démographiques sont directement liées à une pénurie de main-d'œuvre qui s'aggrave sans cesse. La génération du *baby boom* prend sa retraite, les jeunes quittent la région en quête de travail, l'économie, traditionnellement axée sur l'agriculture, est en pleine transition, et bon nombre de services sont regroupés dans les centres urbains. Une grande partie de la population adulte a moins d'une neuvième année, tandis qu'une faible proportion a fait des études postsecondaires. L'écart entre ces deux groupes contribue au manque de travailleurs et de travailleuses spécialisés dans les secteurs des métiers, de la santé, des technologies de l'information et des services.

Grâce à un projet d'accès rural, le Parkland Regional College sort l'enseignement et la formation des campus pour répondre aux besoins des adultes de collectivités rurales qui ont besoin de hausser leur niveau de scolarité ou de perfectionnement professionnel. Ce projet fait intervenir un enseignant « virtuel », des spécialistes de l'alphabétisation en classe, des conseillers et conseillères, de même que du personnel enseignant en classe et du personnel technique à temps partiel.

Le pourcentage de jeunes autochtones au sein de la population régionale augmente rapidement, ce qui entraîne une hausse de la demande de perfectionnement scolaire, de cours d'alphabétisation et de cours d'aptitude à l'emploi. Il y a cependant des écarts plus marqués pour ce qui est du niveau de scolarité et des compétences professionnelles entre les groupes de jeunes et d'adultes autochtones et le reste de la population. Et cette tendance se maintiendra si la participation aux études et les taux de réussite des autochtones n'augmentent pas à tous les niveaux, de la

maternelle au postsecondaire. Comme ces étudiantes et étudiants seront la main-d'œuvre de demain en Saskatchewan, il est essentiel d'établir des partenariats solides avec les organismes autochtones dans le but de favoriser la réussite scolaire. Le Collège a ouvert un nouveau centre de formation en collaboration avec les Premières Nations du Treaty Four de Fort Qu'Appelle, d'où il donne, sur les réserves, de la formation générale et professionnelle. Il a en outre commencé à donner des programmes dans les domaines de la santé et du commerce, en collaboration avec des organismes autochtones provinciaux du milieu de l'éducation. Le Collège a également élaboré un plan d'équité en matière d'emploi qui favorise l'embauche d'un effectif représentatif au sein même du Collège.

Autre difficulté touchant la Saskatchewan rurale, et le mandat du Collège, par ricochet : le passage à une économie régionale et nationale axée sur le savoir, et la demande de main-d'œuvre qualifiée possédant des compétences interpersonnelles poussées qui en résulte. Au même moment, le secteur de l'agriculture est aussi en pleine transition : diversité accrue, industries connexes à valeur ajoutée et baisse du nombre de producteurs, ce qui accroît encore davantage le besoin de compétences nouvelles et de perfectionnement professionnel.

En offrant des techniques spécialisées, le Parkland Regional College prépare la main-d'œuvre à utiliser les nouvelles technologies et à participer de façon productive aux emplois de la « nouvelle » économie. Il offre également de la formation personnalisée et spécialisée à certaines entreprises ainsi que de la formation continue et du perfectionnement au personnel, selon les besoins. Le Collège manque toutefois de temps et de ressources étant donné que la Saskatchewan rurale compte surtout des petites entreprises, ce qui rend difficile le maintien des contacts avec les employeurs et les employés pour évaluer leurs besoins collectifs.

Pour régler ces problèmes de taille avec des fonds et des ressources limités, le Collège doit saisir toutes les occasions possibles de créer des partenariats et trouver des moyens d'intégrer la formation à d'autres organismes à vocation éducative ou entreprises. Le Collège a donc établi des partenariats actifs avec de nombreux organismes de la collectivité de façon à offrir, en collaboration, des compétences de base, des services de planification scolaire et de carrière, des tests et des évaluations ainsi que de la formation technique directement liés au travail. Il a en outre conclu des partenariats avec des divisions scolaires portant sur la mise à niveau des connaissances et les programmes de recyclage professionnel, et sur le partage de locaux; avec le milieu de la santé, pour offrir de la formation en santé et sur l'utilisation des nouvelles technologies, et avec des entreprises privées, pour préparer les futurs travailleurs et travailleuses au marché du travail.

Le Collège participe de plus à une initiative provinciale de formation à distance par le recours aux

nouvelles technologies. Cette initiative ajoute un volet informatique à l'éventail de méthodes d'enseignement à distance multimodes utilisées en Saskatchewan en ce moment. Toutefois, même s'il accroît l'accessibilité à l'éducation, l'enseignement par Internet ne sert qu'aux personnes habituées à se servir d'un ordinateur. Ce mode d'enseignement nécessite aussi un bon service de soutien aux apprenants, pour assurer le suivi des progrès, et au personnel du Collège, pour l'aider à se familiariser avec les programmes de formation en ligne de qualité et les moyens d'en tirer des objectifs d'apprentissage généraux et professionnels. Pour que cette méthode soit efficace, il faut que les apprenants aient accès à Internet le plus près possible de leur domicile. Comme la demande d'accès à divers types de formation de qualité va toujours croissant et fait augmenter les besoins en formation technique, nous devons nécessairement élargir nos programmes de formation à distance et d'apprentissage axés sur les nouvelles technologies, ce qui taxera encore davantage les capacités humaines et financières du Collège.

En même temps, comme le public et le gouvernement exigent une responsabilisation toujours accrue des établissements et une meilleure gestion de leur rendement, le Parkland Regional College a dû consacrer des ressources à la conception d'un système d'information sur l'effectif étudiant des établissements d'enseignement publics, qui permettra de chiffrer les réalisations. Le Collège participe aussi à l'élaboration d'indicateurs clés du rendement pour le réseau collégial, d'après le plan stratégique de secteur du gouvernement et une évaluation des besoins en formation de la région.

Une telle responsabilité envers le public, la collectivité et ses apprenants est à la base de tout collège canadien. Mais il faut être conscient du prix d'une telle responsabilité. Le Collège répond aux besoins de ses collectivités rurales ou éloignées dans l'optique de produire une main-d'œuvre scolarisée et compétente, et saisit toutes les occasions possibles lui permettant de maximiser ses ressources. Mais de leur côté, les décideurs doivent reconnaître que les formules de financement des établissements d'enseignement postsecondaire ne tiennent pas toujours compte des prévisions socioéconomiques, démographiques et financières. La Saskatchewan et ses nombreuses collectivités rurales ou éloignées s'efforcent de demeurer au fait des besoins en perfectionnement professionnel d'une société de plus en plus axée sur le savoir, mais elles ne peuvent se permettre de prendre du retard. ■

Fay Myers est directrice générale du Parkland Regional College. Elle possède une longue expérience en leadership éducationnel et se dit prête à affronter les difficultés auxquelles les établissements d'enseignement post-secondaire du Canada sont exposés.

Regard neuf sur le rapport de 1997 sur les petits collèges de Colombie-Britannique - Point de vue sur les petits collèges ruraux

Par Terry Weninger

Il est plutôt rare qu'on ait la possibilité de faire un retour sur un projet et d'en faire une analyse rétrospective. Le rapport sur les petits collèges (*Small Colleges Report*) a paru il y a quatre ans. Quelles en étaient les conclusions, les recommandations et les résultats? Que manquait-il?

Au début de 1997, les dirigeants du Ministère et des collèges s'entendaient pour dire que les restrictions financières et les changements qui touchaient l'enseignement postsecondaire en Colombie-Britannique avaient, toutes proportions gardées, des répercussions beaucoup plus graves sur les petits collèges que sur les autres établissements postsecondaires publics du réseau. On a donc ressenti le besoin d'analyser et de valider cette opinion commune, d'où l'étude sur les petits collèges de C.-B. Dans cette province, on entend par « petits collèges » les six collèges situés hors de la zone densément peuplée du sud de la province (Lower Mainland) et du sud de l'île de Vancouver.

Le rapport sur les petits collèges est paru au début de la période de changements qu'a subie le milieu de l'enseignement postsecondaire. Une étude des événements marquants des quatre ans qui ont suivis offre des éléments de réflexion sur les répercussions considérables de ces changements et montre que le programme de la province a été lourd de conséquences.

La première phase de changement était une importante restructuration visant à accroître l'accès, dans les régions, à des programmes menant à l'obtention d'un grade. Cette initiative, appelée « Access for All », avait vu le jour en 1989 suite à la création du modèle de « collège universitaire ». En 1994, des modifications à la loi faisaient passer le nombre de

collèges universitaires conférant des grades à cinq. Plusieurs autres changements importants se sont aussi produits. Notamment, le British Columbia Institute of Technology et l'Emily Carr Institute of Art and Design ont obtenu le droit de conférer des grades; trois universités ont été fondées entre 1990 et 1997; le campus Langara du Vancouver Community College est devenu un collège à part entière et deux établissements exploités par une collectivité autochtone ont été intégrés au réseau collégial. On a en outre assisté à une croissance du nombre et de la diversité d'établissements de formation privés dans la province.

Quelles étaient les conclusions du rapport?

Aux prises avec ces bouleversements, les petits collèges arrivaient difficilement à remplir leur mandat. Le rapport sur les petits collèges se voulait une façon de documenter et d'analyser la situation. À la lumière d'une série d'entrevues avec des fonctionnaires du ministère de l'Éducation et des cadres supérieurs des petits collèges, on a constaté que les petits collèges avaient plusieurs qualités en commun, ce qui en faisait un groupe unique. Tous les petits collèges donnent un vaste choix de programmes grâce à un réseau de plusieurs campus couvrant un vaste territoire et desservent de petites collectivités dont l'économie, qui dépend des ressources naturelles, se transforme rapidement. Les six petits collèges de C.-B. desservent 78 pour cent du territoire (environ 700 000 km²) et 16 pour cent de la population de la province. Au moment de la réalisation de l'étude, ils recevaient également 16 pour cent du financement accordé à l'ensemble des collèges, des collèges universitaires

et des instituts par le Ministère. Rien n'indiquait que la correspondance entre le pourcentage d'étudiants et le pourcentage de financement était vraiment une politique du Ministère.

Au-delà des similitudes opérationnelles, on croyait aussi généralement que la politique gouvernementale, appliquée à la grandeur du réseau, nuisait aux petits collèges. Voici quelques-uns des exemples cités :

- a. La formule de financement appliquée depuis le début des années 1980 ne tenait pas compte des particularités des petits collèges;
- b. L'initiative « Access for All » a eu des conséquences négatives imprévues;
- c. L'initiative « Community Skills Centre », à laquelle ont participé une vingtaine de centres de formation publics des régions desservies par les petits collèges, a entraîné des dédoublements administratifs et a semé la confusion en ce qui concerne les rôles et les responsabilités.

Quelles étaient les recommandations du rapport?

Le rapport sur les petits collèges contenait cinq recommandations à l'intention du Ministère :

1. Que le Ministère détermine quels services les collèges devraient offrir et leur accorde le financement correspondant;
2. Que le Ministère mette au point une nouvelle formule de financement pour l'ensemble réseau;
3. Que le Ministère désigne les petits collèges comme principaux dispensateurs de formation dans les régions rurales et règle les problèmes associés

aux Community Skills Centres et aux programmes d'éducation de base pour adultes;

4. Que les collèges du Nord recentrent leurs efforts de coordination et d'intégration avec l'University of Northern BC, au niveau de la planification et de l'enseignement;

5. Que le Ministère et les petits collèges étudient des manières d'accroître leur efficacité ainsi que la faisabilité de fusionner les opérations rurales du Ministère sur le terrain avec celles des petits collèges.

Quelles suites a-t-on donné au rapport?

Il n'est pas facile de répondre à cette question en se limitant au lien de cause à effet. Il est toutefois important de mentionner les événements qui ont suivi le rapport. Le ministre de l'Enseignement supérieur a créé un groupe de travail qui, après un examen approfondi, a déposé un rapport intitulé *Critical Issues in Financing Colleges and Institutes*, qui soulignait la nécessité d'adopter une nouvelle formule de financement.

Le ministre a ensuite commandé un autre rapport sur la situation financière des collèges qui prévoyaient un déficit ou étaient déjà en situation déficitaire. Fait intéressant à signaler : trois des six petits collèges présentaient un déficit ou en prévoyaient un, et un autre venait de régler la question de son déficit avant la sortie du rapport. Même si le rapport n'a pas été diffusé, il confirmait la nécessité de revoir le mode de financement et il a entraîné l'attribution, aux collèges qui en avaient le plus besoin, de fonds non calculés d'après la formule. Le ministre a ensuite demandé un examen approfondi de la formule de financement, dont les résultats sont parus en 2000-2001. Aucun changement n'est toutefois prévu avant le prochain exercice financier.

Pour régler les problèmes associés à l'initiative « Community Skills Centre », on a surtout misé sur l'intégration de nombreux Centres aux collèges. On a en outre adopté une politique sur les droits de scolarité de l'éducation de base pour adultes afin de permettre aux petits collèges d'être sur un pied d'égalité avec les conseils scolaires offrant des programmes d'éducation de base pour adultes.

Les mesures prises à la suite de la quatrième recommandation dépassent la portée du présent article, et aucune suite n'a été donnée à la cinquième recommandation.

Que manquait-il?

Même si certaines recommandations du rapport sur les petits collèges ont été suivies, les directeurs généraux des petits collèges se sont rencontrés le 13 août 2001 pour discuter à nouveau de leurs difficultés financières et de l'effet de ces difficultés sur les services offerts. Les directeurs généraux ont recommandé une mise à jour du rapport sur les petits collèges et de nouvelles mesures qui permettraient de résoudre les graves problèmes financiers qu'ont toujours connus les petits collèges.

On constatera que deux importantes observations qualitatives faites dans le rapport sur les petits collèges sont

restées lettre morte. Sur la page titre du rapport, on lisait que l'éloignement et les petits bassins de population n'étaient pas les seules particularités des petits collèges en tant que groupe, et ailleurs, que les petits collèges étaient uniques comme groupe au sein du réseau, et uniques les uns par rapport aux autres. Ces observations n'ont toutefois pas été approfondies dans le rapport, car il aurait fallu y définir et approfondir la notion d'unicité des petits collèges. En effet, on considère, dans ce rapport, que les petits collèges jouent le même rôle dans leur collectivité respective que les grands collèges urbains. C'est là une erreur fondamentale, et une distinction qui aurait dû être étoffée dans le rapport original.

Comme l'unicité des petits collèges ruraux n'y était pas définie, le rapport n'a pas fait ressortir le mandat ni le rôle de ces établissements, ni pourquoi une réforme du mode de financement était nécessaire. Autres faiblesses constatées : le rapport n'a pas formulé ni proposé, de façon proactive, de plan qui donnerait plus de visibilité aux petits collèges ruraux, et la portée du rapport est demeurée provinciale.

Pour mieux se faire entendre à l'échelle nationale, des représentants des collèges de régions rurales et éloignées du Canada se sont réunis dans le cadre d'un symposium national « Au service des communautés rurales et éloignées du Canada » organisé par l'ACCC. Tenu en février 2001 en C.-B., ce symposium a permis d'amorcer le processus de définition de l'unicité du rôle et du mandat des petits collèges ruraux. La vaste majorité des participants s'entendaient pour dire que les petits collèges ruraux font partie intégrante des collectivités qu'ils desservent et jouent un rôle primordial dans leur développement économique. Ils se sont aussi entendus sur la nécessité de faire reconnaître ces rôles des collèges et sur le fait que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient utiliser davantage les réseaux provinciaux et national de petits collèges ruraux à des fins de développement communautaire et économique.

Le groupe de travail national sur les collèges de collectivités rurales ou éloignées poursuit les travaux entrepris en symposium en favorisant une définition claire de l'unicité des petits collèges ruraux. Il s'attache également à accroître la visibilité nationale de ces collèges ainsi que la sensibilisation à la contribution de ces établissements remarquables, de par leurs rôles et leurs mandats, au renforcement de la société canadienne. ■

M. Terence Weninger est directeur général du College of New Caledonia de Prince George (C.-B.). Avant son arrivée au collège en 1990, il a occupé divers postes cadres au Medicine Hat College et a été sous-ministre de l'Éducation et sous-ministre du Tourisme, de la Culture et du Patrimoine du gouvernement du Yukon. M. Weninger est membre du Groupe de travail sur les services aux collectivités rurales et éloignées de l'ACCC.

COLLOQUE NATIONAL TOUCHANT LE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Ottawa (Ontario), 21-23 janvier 2002

Le Colloque national touchant le développement de carrière (CONAT) est un colloque bilingue, le plus important en matière d'emploi et de développement de carrière à l'échelle internationale. Le programme du 28^e CONAT comprendra environ 150 exposés portant sur le développement de carrière et les sujets relatifs à l'emploi tels que les méthodes et les outils d'orientation, l'équité en matière d'emploi, les techniques de recherche d'emploi, les ressources technologiques ou documents sur les carrières, les tendances du marché du travail ainsi que le perfectionnement professionnel et personnel. Pour de plus amples renseignements, consultez le site web : www.natcon-conat.utoronto.ca.

COLLOQUE À L'INTENTION DES PRÉSIDENTS ET DES VICE-PRÉSIDENTS DES COLLÈGES ET INSTITUTS

Vancouver (C.-B.), 25-27 janvier 2002

Les collèges et instituts évoluent à l'intérieur de divers cadres législatifs et ils sont constitués différemment selon la région dans laquelle ils se situent. Mais, d'une perspective administrative, ils partagent également un certain nombre d'intérêts communs. Ils sont confrontés à une multitude de possibilités et de défis, de sorte qu'ils ont beaucoup à apprendre l'un de l'autre. Les présidents et vice-présidents ont un rôle encore plus essentiel à jouer, à mesure que les établissements doivent s'adapter à un contexte très changeant sur les plans du financement, des besoins communautaires et de la mondialisation. Ce colloque a été organisé dans le but de répondre aux besoins exprimés par les présidents et vice-présidents des établissements membres de l'ACCC. Il procurera un cadre de rencontre pour permettre à des participants de tous les coins du pays de partager des approches relativement à leurs rôles au sein de leurs conseils d'administration respectifs. Les participants examineront divers sujets, dont : le rôle du président sur le plan des relations communautaires; leadership et mentorat du conseil; les approches pour bien administrer les politiques; la relation entre le président du conseil et le directeur général; représentation et exercer une influence sur les politiques publiques; et les défis et les occasions pour les collèges. Pour en savoir davantage : www.accc.ca/francais/congres/index.cfm ou communiquer avec le Bureau des congrès de l'ACCC au tél. : (613) 746-5916, téléc. : (613) 746-6174 ou courriel : gmulhall@accc.ca.

À VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ! METTONS LES CHANCES DE NOTRE CÔTÉ PAR L'INTÉGRATION DE LA RECHERCHE, DES POLITIQUES ET DE LA PRATIQUE

Ottawa (Ontario), 30 janvier - 1 février 2002

Parrainée par la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada, À vos marques, prêts, partez! Mettons les chances de notre côté par l'intégration de la recherche, des politiques et de la pratique est une conférence nationale qui intéressera aux chercheurs, décideurs gouvernementaux, intervenants communautaires et éducateurs impliqués dans la recherche, les politiques et la pratique sociale. Les participants enta-

meront un dialogue actif sur les grands enjeux sociaux auxquels le Canada est confronté aujourd'hui : comment offrir la meilleure aide possible aux familles canadiennes pour qu'elles élèvent leurs enfants; comment aider les Canadiens à acquérir les compétences et à tirer profit des possibilités d'acquisition continue du savoir dont ils ont besoin dans la nouvelle économie; et comment permettre aux Canadiens défavorisés de passer de l'exclusion à l'intégration complète dans la société canadienne. Pour plus de renseignements, composez le 1-800-342-7146, poste 258, ou visitez le site www.drhc-hrdc.gc.ca/avosmarquespretspartez.

2^e CONGRÈS MONDIAL DES COLLÈGES ET DES ÉCOLES POLYTECHNIQUES

Melbourne (Australie), 24-27 mars 2002

Le 2^e congrès mondial des collèges et des écoles polytechniques se veut un carrefour pour l'établissement de réseaux et le partage de renseignements sur les politiques, les programmes, les pratiques et les produits les plus récents sur le développement des collèges. À cette occasion, on examinera le rôle des collèges et leur contribution aux stratégies nationales de développement des ressources humaines de même qu'au développement social et économique national et international. Des conférences principales, des présentations, des ateliers et des séances de réseautage permettront aux participants de se pencher sur les contextes de la mondialisation, la technologie et les jeunes en tant que clientèle de la formation professionnelle. Les thèmes suivants seront abordés : accroître l'accessibilité aux instituts, aux collèges et aux écoles polytechniques; renforcer les partenariats entre les établissements et les employeurs; financer le secteur de la formation professionnelle; assurer un perfectionnement professionnel à jour et pertinent au personnel; doter les instituts, les collèges et les écoles polytechniques du monde entier d'une représentation internationale. Quelque 1 500 personnes représentant le secteur de l'éducation sont attendues à cet événement organisé par la World Federation of Associations of Colleges and Polytechnics et par TAFE Directors Australia. Pour en savoir davantage, visitez le www.wfworldcongress.com.

MARCHÉ MONDIAL DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION ET DU SAVOIR

Lisbonne (Portugal), 21-24 mai 2002

Le Marché mondial de l'éducation, de la formation et du savoir est la seule foire mondiale consacrée entièrement au marché de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage permanent. Cette rencontre annuelle offre des occasions de réseautage et de partenariat avec des cadres de l'administration publique, de l'éducation et des technologies des quatre coins du monde. Elle facilite en outre les transactions inter-entreprises et l'établissement d'une vaste gamme de partenariats trans-industries. Pour de plus amples renseignements : www.wemex.com.

CONGRÈS ANNUEL 2002 DE L'ACCC

St. John's (Terre-Neuve), 26-28 mai 2002

Le congrès annuel de 2002 sera organisé conjointement par le College of the North Atlantic et le Marine Institute. Le thème choisi, « Faire des vagues : Collèges, compétences

et l'économie », est à l'image de l'approche proactive que les collèges et les instituts doivent adopter au quotidien, particulièrement dans l'exécution de leurs programmes. Les conférences et présentations porteront notamment sur les enjeux de la conception de programmes qui répondent aux besoins en compétences, et sur les avantages de ces programmes pour les établissements proactifs. En ateliers, on examinera comment certains collèges et instituts ont réussi à atténuer une pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs ainsi que les répercussions de ces initiatives sur l'économie locale, provinciale, nationale et mondiale. Les pratiques exemplaires des collèges et des instituts seront constamment mises en valeur. Pour en savoir davantage : congres.accc.ca ou communiquer avec le Bureau des congrès de l'ACCC au tél. : (613) 746-5916, téléc. : (613) 746-6174 ou courriel : gmulhall@accc.ca.

L'ENSEIGNEMENT SANS MURS ET À DISTANCE : NOUVELLES NORMES POUR L'ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL

Calgary (Alberta), 26-29 mai 2002

Toute première conférence régionale nord-américaine du International Council for Open and Distance Education, cet événement offrira une occasion sans précédent aux chefs de l'industrie et aux dirigeants du milieu de l'éducation dans le domaine de l'enseignement sans murs et à distance au Canada, au Mexique et aux États-Unis de

découvrir de nouvelles perspectives et de former des réseaux de contacts. Ayant pour thème « Nouveau centenaire - Nouveaux modèles : Nouvelles normes pour l'enseignement traditionnel », l'orientation générale de la conférence sera l'emploi stratégique de l'enseignement sans murs et à distance pour affronter des problèmes d'économie et de société. Enseignement sans mur et à distance : nouvelles normes pour l'enseignement traditionnel est parrainé conjointement par l'Association canadienne de l'éducation à distance. Pour de plus amples renseignements, visitez le www.athabasca.ca/conf2002.

LA CONFÉRENCE SUR L'APPRENTISSAGE 2002 Richmond (C.-B.), 2-4 juin 2002

Organisé par le Forum canadien sur l'apprentissage, le programme de la Conférence sur l'apprentissage 2002 s'adressera à un vaste public, y compris des représentants des entreprises, des syndicats, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des responsables de l'apprentissage, d'établissements d'enseignement et des groupes d'équité. La conférence donnera l'occasion aux intervenants de partager leurs connaissances et de connaître les nouvelles approches dans le domaine de l'apprentissage. Cet événement favorisera le réseautage entre les participants sous le thème « L'apprentissage : une solution gagnante ». Pour de plus amples renseignements, consultez le site : www.caf-fca.org.

L'évolution de l'apprentissage en ligne dans les collèges et les universités : un défi pancanadien

Le rapport rédigé par le Comité consultatif pour l'apprentissage en ligne, *L'évolution de l'apprentissage en ligne dans les collèges et les universités : un défi pancanadien*, exhorte les gouvernements, les universités, les collèges et les entreprises à accélérer et à coordonner leurs efforts pour offrir à la population canadienne une éducation postsecondaire en ligne. Le rapport favorise également l'avancement de l'industrie des didacticiels ayant une application pédagogique canadienne. Il fait valoir l'usage de l'apprentissage en ligne par l'entremise d'Internet ou d'Intranet pour répondre aux besoins financiers, linguistiques et cognitifs de chacun. Selon Brian Tobin, ministre fédéral de l'Industrie, « Le Canada est bien placé pour devenir un des chefs de file mondiaux de l'apprentissage en ligne, et ce rapport sera un guide précieux ». Un exemplaire complet du rapport est disponible en ligne à www.cmec.ca/postsec/evolution.fr.pdf. Vous pouvez également obtenir un exemplaire en composant le 1-800-575-9200.

Un nouveau site Web met en vedette l'éducation au Canada

Créé par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), le nouveau site Web education@canada a été conçu dans le but de renseigner la communauté internationale sur les systèmes d'éducation du Canada. Le site fournit aux éducateurs, étudiants éventuels et gouvernements étrangers une panoplie de renseignements utiles sur les programmes d'éducation de toutes les provinces et des territoires. Ce

site renferme également de nombreux liens pertinents avec les organismes pancanadiens d'apprentissage. Visitez le site Web à www.educationcanada.cmec.ca.

Cycle of Improved Practice: Putting Resources into the Hands of Educators

La base de données *Cycle of Improved Practice* comprend les 130 ressources les plus efficaces mises à la disposition des éducateurs postsecondaires qui désirent mieux utiliser la technologie éducative. Créé par le Centre for Curriculum, Transfer and Technology, le site Web contient du matériel didactique choisi et commenté pour appuyer le perfectionnement professionnel indépendant. Les ressources comprennent, entre autres, des articles, des travaux de recherche, des sites Web, ainsi que des livres et des cours regroupés et cotés par des éducateurs canadiens. Conçu pour répondre aux besoins de tous les visiteurs, selon leur degré de compétence en technologies d'apprentissage, le site guide l'utilisateur à travers un cycle de planification, de mise en œuvre, d'évaluation et d'examen de l'emploi de la technologie d'apprentissage. Rendez-vous à www.c2t2.ca/cycle.

Where Did All the Workers Go ?

Le rapport du Centre syndical et patronal du Canada au nom de la Industry Training Apprenticeship Commission de la Colombie-Britannique intitulé *Where Did All the Workers Go? The Challenges of the Aging Workforce* (Les défis d'une main-d'œuvre vieillissante) met en lumière les résultats d'un sondage important mené auprès de 800 dirigeants

... suite à la page 20

... suite de la page 19

patronaux et syndicaux des secteurs public et privé. Le rapport fait état des importants défis que poseront les départs à la retraite des travailleurs chevronnés et de l'inquiétude face à la capacité de remplacer leurs compétences sur le marché du travail canadien. Un pourcentage croissant de répondants prévoient des problèmes très importants quand viendra le temps de remplacer les retraités. Le manque de personnel qualifié demeure leur première préoccupation. Visitez le www.clbc.ca/frdocs/enregistrent/workersgo_f01.htm pour lire les faits saillants ou télécharger le rapport.

Tools for Transformation - Components of Strategic Planning

Rédigé par le Consortium for Community College Development, le module *Tools for Transformation - Components of Strategic Planning*, a été créé spécialement pour les collèges communautaires. Il a été conçu dans le but d'aider les établissements à utiliser leurs propres ressources pour l'élaboration de plans stratégiques. Le module offre aux collèges de l'information que ces derniers peuvent suivre étape par étape afin d'évaluer systématiquement les besoins émergents des régions qu'ils desservent, identifier les écarts de rendement et mettre au point de nouveaux modèles organisationnels. S'inspirant de l'expérience de plus de 50 collèges qui ont participé à un changement planifié au cours des dix dernières années, le module sert de guide exhaustif sur la gestion et l'obtention de résultats par la planification stratégique. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le www.umich.edu/~cccd/resources/compplan.html ou communiquer avec le bureau du Consortium au (734) 647-1973.

Réseau Éducation-Médias

Le Réseau Éducation-Médias est un organisme non gouvernemental à but non lucratif offrant de l'information sur la sensibilisation aux médias. Sa mission est de promouvoir l'éducation médiatique dans les foyers canadiens, les écoles et les diverses collectivités.

L'objectif du Réseau est d'encourager la pensée critique concernant l'information diffusée dans les médias et dans les nouvelles technologies de la communication. Il favorise également l'exploration de nouvelles technologies en vue du perfectionnement professionnel et de l'apprentissage continu dans le domaine des médias et d'Internet. Le Réseau propose un site Web très complet à www.media-awareness.ca/fr. Le programme de sensibilisation à Internet et de perfectionnement professionnel *La toile et les jeunes : connaître les enjeux* vient d'être ajouté au site et souligne les nouveaux défis et enjeux qui se présentent au fur et à mesure que les enfants et les adolescents naviguent sur Internet.

Disponible bientôt : un guide du consommateur de l'enseignement en ligne

En réponse à un besoin exprimé par les ministres de l'éducation du Commonwealth pour établir des normes de qualité en matière d'éducation en ligne et à distance, le Commonwealth of Learning travaille de concert avec l'Association canadienne pour l'éducation en milieu communautaire, FuturEd Consulting Education Futurists et d'autres partenaires afin de mettre sur pied une série de normes de qualité pour les produits et services d'apprentissage offerts en ligne. De février à août 2001, FuturEd a mené une enquête nationale auprès des fournisseurs et consommateurs de matériel d'enseignement en ligne afin d'établir des lignes directrices de qualité qui seraient issues d'une entente, axées sur le consommateur, polyvalentes, futuristes et recommandées. Ces lignes directrices seront utilisées par les étudiants pour les aider à faire des choix éclairés parmi les possibilités de formation et d'enseignement en ligne et par les concepteurs et les fournisseurs pour les aider à répondre aux attentes des consommateurs. Le produit final comprendra une série de questions que pourront poser les apprenants pour les aider à choisir entre les différents produits et services d'apprentissage en ligne afin de maximiser la rentabilité de leur investissement. Veuillez consulter le guide du consommateur de l'enseignement en ligne à www.FuturEd.com.

Le commerce électronique dans les collèges communautaires et instituts de technologie du Canada

Un rapport sur les programmes de commerce électronique offerts par les collèges et instituts canadiens intitulé *Le commerce électronique dans les collèges communautaires et instituts de technologie du Canada* a été préparé par l'ACCC en collaboration avec l'équipe de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes. Le rapport se penche sur les façons dont les collèges et instituts canadiens préparent la main-d'œuvre de la haute technologie afin qu'elle possède les compétences nécessaires pour répondre aux exigences de l'économie Internet. Les collèges et instituts canadiens offrent présentement un vaste choix de programmes d'études dans le domaine du commerce électronique comme la conception de sites Web pour les affaires électroniques et la promotion du commerce électronique. Le rapport englobe les programmes de plus de 40 établissements différents. Pour en télécharger un exemplaire, visitez les sites Web www.accc.ca/francais/porte-parole/commerce_electronique.cfm ou e-com.ic.gc.ca/equipe/.

Annuaire FAO

Un recueil de données statistiques sur les produits agricoles de base pour tous les pays et territoires du monde, l'*Annuaire FAO* (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) renferme des ensembles de données concernant la superficie, le rendement et la production des cultures, les effectifs du cheptel et les produits de l'élevage, ainsi que la population, l'utilisation des terres, l'irrigation et les machines agricoles pour les années 1997 à 1999. Il fournit également des nombres-indices au total et par habitant qui mettent en lumière les tendances mondiale de la production agricole et des disponibilités alimentaires à l'échelle de tous les pays et des continents pour les années 1998 et 1999. Les données statistiques dans l'*Annuaire* sont fondées principalement sur les données fournies par les pays en réponse à des questionnaires envoyés à la Division de la statistique de la

FAO ou des publications statistiques officielles. Pour commander, communiquez avec Renouf Publishing Co. Ltd au tél.: 1-866-767-6766 ou consultez le site www.renoufbooks.com. (ISBN 92-5-004520-4, 76,50 \$)

Perspectives agricoles de l'OCDE : Edition 2001

Perspectives agricoles de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) montre comment des forces mondiales et nationales ont une incidence sur le secteur agricole et comment elles façonneront les marchés agricoles des pays de l'OCDE et du monde entier jusqu'en 2006. D'après les principes fondamentaux du marché, le point minimum du cycle des prix internationaux a maintenant été atteint après plusieurs années de baisse historique des prix. L'accroissement de la demande et des échanges devraient entraîner un raffermissement des prix au cours de la période de projection, soit jusqu'en 2006. Pour commander, communiquez avec

Renouf Publishing Co. Ltd au tél.: 1-866-767-6766 ou consultez le site www.renoufbooks.com. (#51-2001-06-1, 55,50 \$)

Politiques agricoles des pays de l'OCDE, 2001 : Suivi et évaluation

Une publication annuelle, *Politiques agricoles des pays de l'OCDE, 2001 : suivi et évaluation* renferme une description et une évaluation très complètes des tendances de l'action gouvernementale dans le secteur de l'agriculture et les secteurs connexes pour tous les pays de l'OCDE. Le rapport offre des données sur le niveau et les composantes de l'appui et de la protection dont bénéficie l'agriculture, en évaluant l'ampleur des réformes mises en oeuvre. Pour commander, communiquez avec Renouf Publishing Co. Ltd au tél.: 1-866-767-6766 ou consultez le site www.renoufbooks.com. (#51-2001-10-1, 96,50 \$)

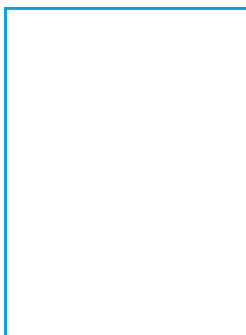
Indicateurs environnementaux pour l'agriculture : Volume 3, méthodes et résultats

Indicateurs environnementaux pour l'agriculture : Volume 3, méthodes et résultats est la première étude complète qui passe en revue et qui évalue les progrès réalisés dans la mise au point d'indicateurs pour mesurer les performances de l'agriculture en matière d'environnement dans les pays de l'OCDE. En s'appuyant sur des définitions et des méthodes de calcul uniformes pour les indicateurs, l'ouvrage présente des résultats sur l'état de l'environnement dans l'agriculture et sur son évolution récente; il interprète les tendances et met en lumière les liens entre les indicateurs; et il indique les limites et les principaux défis de l'élaboration future des indicateurs. Pour commander, communiquez avec Renouf Publishing Co. Ltd au tél.: 1-866-767-6766 ou consultez le site www.renoufbooks.com. (#51-2001-01-1, 112,50 \$)

Katherine Bassett, nouvelle diplômée du programme d'illustration du Sheridan College, a gagné une bourse de 10 000 \$ à la suite d'un concours international organisé par la fondation Elizabeth Greenshields. Cette fondation offre du soutien financier à de jeunes artistes talentueux en début de carrière qui œuvrent dans les domaines de la peinture, du dessin, de la gravure ou de la sculpture.

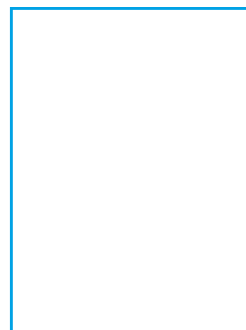
Chris Briggs, un apprenti de troisième année au Okanagan University College, a reçu le prix du meilleur apprenti technicien dans la catégorie Mécanique automobile dans le cadre des 7^{es} Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique, qui se sont déroulées du 31 mai au 3 juin, à Edmonton.

Robert Browne, professeur de chimie au Douglas College, a remporté un prix pour l'enseignement de la chimie dans les collèges communautaires et techniques décerné par la société Nova Chemicals Ltd. Par ce prix, on a voulu souligner le dévouement de M. Browne pour l'enseignement de la chimie, son enthousiasme à intégrer les nouvelles technologies à son enseignement et son travail



assidu au sein de l'organisme College Chemistry of Canada. Ce prix annuel est remis par la Société canadienne de technologie chimique à un professeur de chimie du Canada.

Melissa Craig, apprentie de troisième année du programme de cuisine professionnelle du Camosun College, a remporté le prix du meilleur apprenti cuisinier au championnat national junior annuel de la Fédération canadienne des chefs et cuisiniers. M^{me} Craig est la troisième apprentie de suite du Camosun College à remporter ce championnat.



Joy Fletcher, qui enseigne au programme de services d'information sur la santé au Douglas College, a remporté un prix de l'Association canadienne interprofessionnelle du dossier de santé pour son ouvrage intitulé *ICD-10-CA/CCI Classification Primer*, portant sur l'enseignement de la classification des données sur la santé. Ce prix de mérite souligne une réalisation exceptionnelle qui contribue grandement à l'avancement de la profession d'archiviste médical.

... suite à la page 22

... suite de la page 21

Une équipe d'étudiants en cuisine professionnelle du **George Brown College** a remporté une médaille d'or pour le Canada et s'est classée au septième rang mondial aux Olympiades culinaires jeunesse mondiales tenues en Allemagne. **Susan Byrne, Roy Camara, Sarah Dunstan, Ben Hunter** et leur chef d'équipe, **Leeann Rossitter**, ont décroché l'or à l'épreuve chronométrée des plats chauds. La décision des juges reposait sur les critères suivants : plat préparé, esthétique, organisation et hygiène. Les professeurs **Tom Gibson, Ian Grady** et **Ed Wright** de George Brown étaient les entraîneurs de l'équipe.



Étudiant en électronique au North Island College, **Desmond Hart** a remporté la médaille d'or en Électronique à l'occasion des 7^{es} Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique, tenues à Edmonton, du 31 mai au 3 juin. Organisée dans le but de mettre à l'essai les compétences techniques des étudiants, cette compétition portait sur quatre composantes (théorie, soudage, dépannage et reconstruction des prototypes de circuits intégrés) pendant deux jours. M. Hart est le premier étudiant du North Island College à remporter la médaille d'or.

Deux étudiants du **Conestoga College** ont remporté des médailles d'or dans le cadre des 7^{es} Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique, tenues du 31 mai au 3 juin, à Edmonton. **Andrew Hartholt**, étudiant dans le programme Architecture - technologie du génie de la construction, a remporté la médaille d'or en Dessin de bâtiment CDAO (conception et dessin assistés par ordinateur). Étudiant du programme Technologie du génie mécanique - conception et analyse, **Jeff Lotz** a remporté les honneurs dans la catégorie Dessin industriel DAO.

Robin King, associé de recherche principal et professeur émérite du Sheridan College, a reçu le Prix couronnant l'oeuvre de toute une vie au Canadian New Media Awards 2001. Par ce prix, on a voulu souligner que M. King a été le fondateur des premiers programmes d'arts en infographie et en animation par ordinateur au pays, tous deux créés en 1981 au Collège. Il a aussi été l'instigateur du nouveau Sheridan Centre for Animation and Emerging Technologies, qui offre divers programmes d'études, notamment le journalisme de radiotélévision, les nouveaux médias, le cinéma et la télévision, l'animation par ordinateur et les technologies de l'information.



Stephen E. Quinlan, ancien directeur général du Seneca College, est le premier Canadien à recevoir le prix Paul A. Elsner d'excellence en leadership de la Chair Academy. M. Quinlan a été choisi pour son avant-gardisme en leadership dans le domaine de l'éducation et pour le leadership transformationnel dont il a fait profiter le Seneca College et les collèges communautaires du

monde entier. M. Quinlan a reçu son prix à un congrès international de la Chair Academy tenu en février 2001 en Floride. Cet établissement offre l'un des programmes de formation et de perfectionnement en leadership pour dirigeants d'organismes les plus reconnus.

Étudiant au Red River College, **Matt Shortridge** a remporté la médaille d'or en Ébénisterie à l'occasion des 7^{es} Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique, qui se sont déroulées du 31 mai au 3 juin, à Edmonton. Cette compétition vise à récompenser les étudiants pour leur excellence, à faire participer l'industrie directement à l'évaluation du rendement des étudiants et à garantir que la formation demeure pertinente aux besoins des employeurs.

Amanda Thibeault, nouvelle diplômée du programme de journalisme du Cambrian College, a reçu le prix commémoratif Edward Goff Penny pour des jeunes journalistes canadiens, dans la catégorie des publications tirées à moins de 25 000 exemplaires. M^{me} Thibeault a décroché ce prix pour son travail de journaliste au *Simcoe Reformer*, notamment une série d'articles en deux volets sur la piètre qualité de l'air dans la région ontarienne de Haldimand-Norfolk et un article d'une grande sensibilité sur la famille d'une victime d'agression sexuelle. Les candidats au prix commémoratif, administré par l'Association canadienne de journalisme, sont jugés selon les critères suivants : qualité de la langue, excellence du style, intérêt du sujet, force de persuasion de l'article et profondeur ou originalité de la réflexion.


Albert Brulé a été nommé directeur du développement et des partenariats du Fanshawe College. M. Brulé a été pendant cinq ans directeur du développement et directeur administratif de la College Foundation du Grande Prairie Regional College. Il possède une vaste expérience de la création de fonds, des partenariats et du marketing, en plus

d'avoir enseigné la gestion des campagnes de financement au Grant MacEwan College.

Joy Dion a été nommée directrice du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Woodstock. Auparavant directrice d'un centre de santé mentale à Woodstock pendant plus de cinq ans, M^{me} Dion a aussi été tour à tour directrice



administrative, coordonnatrice de la qualité de vie, travailleuse sociale et enseignante.



Pauline Gillanders est la nouvelle directrice des finances et des opérations du Lakeland College. M^{me} Gillanders apporte avec elle tout un bagage d'expérience en finances, en gestion des opérations, en systèmes d'information de gestion et en technologie de l'information, elle qui a occupé un poste de consultante principale chez PricewaterhouseCoopers pendant plus de six ans.

Ayant occupé les postes de directeur administratif des finances et de l'administration, de secrétaire et de trésorier du Confederation College pendant les 12 dernières années, **Reg Jones** est le nouveau directeur des services administratifs du Collège.




Cal Haddad a été embauché à titre de directeur général intérimaire du Mohawk College. M. Haddad était directeur des affaires étudiantes du Collège depuis 1985. Il a d'ailleurs consacré la plupart des 32 dernières années au réseau des collèges communautaires de l'Ontario.



William C. Harlan a été nommé directeur des affaires commerciales de l'Open Learning Agency. M. Harlan possède une vaste connaissance des secteurs public et privé, de par ses postes antérieurs de vice-président chez Westcoast Energy Inc. et à l'Association canadienne des producteurs pétroliers, ainsi que divers postes d'administration qu'il a occupé au ministère de l'Énergie de l'Alberta.

Gail Higginson est la nouvelle directrice des études du Confederation College. Auparavant, elle a été pendant huit ans directrice des études du Georgian College.



Gary Linford, ancien doyen de l'école de commerce du Camosun College, est désormais directeur intérimaire des études et des services étudiants de l'établissement. À la barre de cette école depuis 1994, M. Linford mettra certainement sa vaste expérience de l'administration et de l'enseignement à profit dans son nouveau travail.

Ian McCormack occupera désormais le nouveau poste de directeur du développement communautaire et d'innovation du Confederation College. M. McCormack cumule plus de 20 ans d'expérience dans les domaines des opérations forestières, du développement commercial et de la consultation, ce qui sera certes un grand atout pour le Collège.



Ancien directeur intérimaire du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Woodstock, **Peter McGill** prend désormais la direction du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Saint John. Pendant ses 25 années de carrière, M. McGill a occupé divers postes au sein du réseau des collèges communautaires. Il a notamment été professeur de technologie commerciale, doyen des programmes d'électronique, de mécanique et de techniques industrielles, et doyen des programmes de services communautaires, de santé et de commerce. Il remplace **Cheryl Robertson**, qui prend sa retraite après 17 ans dans le réseau des écoles publiques et sept ans à la direction du CCNB - Saint John.



Alistair McVey a été nommé à la direction du North Island College, campus de Port Alberni. Cet ancien doyen de la division des sciences et de la technologie du College of New Caledonia a aussi été professeur à l'University of Northern British Columbia, à l'University of Victoria, à l'University of British Columbia et au College of New Caledonia.



À la suite de sa nomination par le conseil des gouverneurs du Seneca College, **Rick Miner** est devenu le quatrième directeur général de l'établissement depuis sa fondation il y a 34 ans. Fort de 25 années d'expérience acquise à divers postes de cadre supérieur en éducation, il ne manquera certainement pas de mettre à profit ses réalisations et son dévouement envers l'éducation dans ses nouvelles fonctions. M. Milner a déjà été vice-recteur de l'University of New Brunswick ainsi que directeur d'un programme culturel et linguistique Canada/Chine. Il a aussi été doyen de la Faculté de commerce et directeur du programme de maîtrise en administration des affaires de Saint Mary's University.

... suite à la page 24

... suite de la page 23

Pierre Payeur a été nommé directeur du campus de Hearst du Collège Boréal, en Ontario. Originaire de Hearst, M. Payeur pratiquait le droit dans un cabinet d'avocats de l'endroit avant sa nomination.



Bob Priebe a été nommé au poste de directeur général intérimaire du Camosun College, en remplacement de **Liz Ashton**, en congé sabbatique de six mois pour prendre part à des discussions et à des études en Angleterre, en Irlande et au Texas. M. Priebe était directeur des études et des services étudiants à Camosun depuis 1998.

Richard Roy est le nouveau directeur associé responsable des ressources humaines à l'Okanagan University College. Il était auparavant directeur des ressources humaines et du développement organisationnel de l'East Central Regional Health Authority à Camrose (Alberta). M. Roy a aussi déjà occupé un poste de vice-président aux ressources humaines à l'hôpital régional de Penticton de 1981 à 1997.

Nicholas Rubidge est devenu le sixième directeur général et chef de la direction du College of the Rockies. Anciennement directeur de la division de la planification des collèges et des instituts du ministère des Études supérieures et de la formation de la Colombie-Britannique, M. Rubidge a joué un grand rôle dans l'évolution du système d'éducation postsecondaire de la province. Il a fait partie du groupe d'administrateurs du domaine de l'éducation qui a participé à la fondation d'un collège à plusieurs campus dans la région East Kootenay, qui est devenu par la suite le College of the Rockies.



Claude St-Cyr a été nommé directeur général du Cégep de Drummondville pour un mandat de cinq ans, en remplacement de **Paul Lemire**, qui prend sa retraite. Directeur du Collège constituant de Joliette du Cégep régional de Lanaudière depuis 1998, M. St-Cyr a aussi occupé divers postes de gestion au Cégep de Joliette et au Cégep du Vieux-Montréal.

L'ancien directeur général du Grande Prairie Regional College, **H.J. (Tom) Thompson** est le nouveau directeur général du Olds College. M. Thompson, qui compte 35 années d'expérience dans le domaine de l'éducation, a une feuille de route jalonnée de réalisations en leadership, en planification stratégique, en communications, en commerce et en gestion financière.

Le conseil d'administration du Collège de la région de l'Amiante a nommé **André Thivierge** au poste de directeur général. M. Thivierge a occupé le poste de directeur des études du Collège pendant plus de trois ans et y avait d'abord enseigné l'éducation spécialisée. Il remplace **Claude Gagnon**, qui a pris sa retraite.

Ralph Troschke est le nouveau directeur des services étudiants et collégiaux du Portage College. Auparavant doyen des programmes de formation professionnelle du collège, M. Troschke cumule 18 années d'expérience dans l'enseignement postsecondaire, principalement dans la création et la mise en œuvre de programmes de commerce.



Le conseil des gouverneurs du Sheridan College a nommé **Robert Turner** à la direction de l'établissement. M. Turner, qui devient ainsi le cinquième directeur général du collège, était auparavant directeur général et chef de la direction du Olds College. Il a en outre été à la tête du Olds College Centre for Innovation et le principal artisan de la création de l'Alberta Centre for International Education.

Bob Wilson a été nommé directeur des études du Olds College, fonction qu'il exerçait par intérim depuis décembre 2000. M. Wilson était auparavant directeur des services étudiants et de soutien. Il possède plus de 24 années d'expérience à titre de cadre supérieur dans le secteur de l'enseignement postsecondaire et entretient d'étroites relations avec les entreprises locales, ce qui sera certainement un atout dans son nouveau travail.